

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





Fresque de l'artiste ESKAT à Limay dans le cadre de l'opération Un mur, une œuvre.

Édito



Voilà maintenant deux années que nous présentons le rapport annuel d'activité fusionné avec le rapport annuel de développement durable, au regard des enjeux multiples que ce dernier recouvre dans toutes nos politiques publiques. C'est une lecture plus cohérente de notre action. Si la volonté politique est là, nous avons aussi besoin de la mobilisation citoyenne pour avancer et c'est dans cet objectif qu'a été créée une nouvelle direction dédiée à la sensibilisation et l'accompagnement dans leurs usages des habitants sur la gestion des déchets, l'eau et l'énergie.

2025 marque la fin d'un mandat durant lequel la Communauté urbaine s'est dotée des moyens humains et financiers lui permettant de fonctionner, a relevé le défi de l'exercice des compétences de proximité et a regardé vers l'avenir à travers de grands projets attractifs pour le territoire. Les Maires ont été replacés au cœur des décisions et ont su se fédérer autour d'une vision commune. Cette longue construction arrivant à son terme, la communication a pu se déployer auprès des habitants (réseaux sociaux, applications, newsletter, magazine).

Dans un contexte budgétaire très tendu (baisse des financements de l'État et hausse des dépenses obligatoires), des efforts constants d'optimisation ont été réalisés pour maintenir un service de qualité et nos capacités d'investissement.

Près de 25 millions d'euros ont été investis pour l'achat et l'entretien des canalisations d'eau potable et d'assainissement, tandis que près de 44 millions ont permis des renouvellements et aménagements de voirie sur tout le territoire.

Trois équipements sportifs d'envergure sont entrés en phase travaux (le stade nautique de Mantes-la-Jolie, les piscines d'Andrésy et de Meulan-en-Yvelines) après l'achèvement de ceux de la Butte Verte.

Le soutien aux communes s'est poursuivi en 2025 avec le maintien du fonds de concours en direction de la ruralité, le lancement d'un portail des subventions, la réalisation d'œuvres de street art ou encore le développement d'une offre de services permettant de mutualiser les achats, d'accéder à une CVthèque ou de bénéficier de prêt de matériel.

Notre enjeu majeur demeure le développement économique. Notre territoire a subi de plein fouet la désindustrialisation et est le plus pauvre du département. Nous avons besoin de favoriser les implantations d'entreprises créatrices d'emploi. Grâce aux opportunités foncières ou à l'accompagnement sur des problématiques de recrutement ou de décarbonation que nous proposons, mais aussi à notre cadre de vie de qualité pour les salariés et leurs familles, nous créons des conditions propices à l'attractivité.

Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des élus et agents communautaires pour leur engagement au service de notre territoire.

Cécile ZAMMIT-POPESCU
Présidente de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise

Grille de lecture des actions de la Communauté urbaine

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)

Le présent rapport dresse le bilan des actions menées par Grand Paris Seine & Oise au cours de l'année 2025, avec un focus particulier sur les projets qui concrétisent certains objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU qui ont été déclinés à l'échelle du territoire dans le Plan-Climat-Air-Énergie-Territorial (PCAET). Aux premiers rangs de ces actions figurent celles qui participent à :

- ▶ **L'adaptation au changement climatique ;**
- ▶ **La préservation du capital naturel ;**
- ▶ **La cohésion sociale et la solidarité territoriale ;**
- ▶ **Le développement de modes de production et de consommation durables.**

Afin de guider la lecture et la compréhension de ce bilan annuel, et de rappeler que les transitions écologiques et énergétiques irriguent nos politiques publiques, nous avons souhaité que les ODD – numérotés de 1 à 17 – constituent une grille de lecture en matière de développement durable pour l'ensemble de nos actions.

Aussi, vous retrouverez à la lecture de ces pages les différents pictogrammes promus par l'ONU pour signaler les chantiers et actions 2025 qui œuvrent en ce sens.



Les ODD, qu'est-ce que c'est ?

Les États membres de l'ONU ont adopté en septembre 2015 les principes de développement durable à mettre en œuvre d'ici 2030. Ce programme, envisagé comme universel – c'est-à-dire à appliquer à tous les pays du monde – dessine en 17 objectifs et 169 cibles une feuille de route détaillée qui couvre pratiquement toutes les questions de la société.

Ils intègrent les enjeux du développement dans tous les pays, tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore l'innovation industrielle...

Sommaire

Nos ambitions et moyens d'actions 7

INSTANCES COMMUNAUTAIRES	8
BUDGET	12
APPUI AUX COMMUNES, PROGRAMMES ET SUBVENTIONS	14
RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION	19
RELATION AUX USAGERS	23

Développer les services de proximité 27

MAÎTRISE DES DÉCHETS	28
CYCLE DE L'EAU	33
ESPACES PUBLICS ET VOIRIE	39
MOBILITÉS	42

Un cadre de vie agréable et attractif 49

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	50
SPORT	56
CULTURE	62
TOURISME	67

Dessiner le territoire de demain 69

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	70
POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	74
HABITAT	77
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	78



GRAND PARIS
SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

Directeur de la publication : Cécile Zammit-Popescu
Rédaction : Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
Crédits photos : GPS&O • Nicolas Dubois • Agence Fotilo • Shutterstock
Stefan Meyer • Romain Soudet • Design graphique : Nathalie Rastoul
Impression : Le Réveil de la Marne • ISSN 3038-5423



Fresque de Sitou Matthia à Vaux-sur-Seine dans le cadre de l'opération Un mur, une œuvre.



Nos ambitions et moyens d'action

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire est l'exécutif de la Communauté urbaine. Il est composé de 24 élus : la Présidente, les Vice-présidents et les Conseillers délégués. Son rôle est d'examiner et de préparer les grandes décisions et de voter également un certain nombre de délibérations de gestion courante.



Cécile Zammit-Popescu
Présidente



Suzanne Jaonet
1^{re} Vice-présidente
déléguée aux espaces publics
et aux relations aux communes



Sandrine Berno Dos Santos
2^{de} Vice-présidente
déléguée au tourisme



Franck Fontaine
3^{de} Vice-président
délégué au
développement durable



Sabine Olivier
4^{de} Vice-présidente
déléguée au sport



Laurent Brosse
5^{de} Vice-président
délégué à la culture



Fabienne Devèze
6^{de} Vice-présidente déléguée
à l'habitat et aux relations
avec le monde agricole



François Garay
7^{de} Vice-président
délégué aux politiques
contractuelles



Annette Peuvast-Bergeal
8^{de} Vice-présidente déléguée
à l'enseignement supérieur



Gilles Lécole
9^{de} Vice-président
délégué à l'eau et à
l'assainissement



Pierre-Yves Dumoulin
10^{de} Vice-président
délégué à l'aménagement
et au projet Eole



Pascal Poyer
11^{de} Vice-président
délégué aux finances



Stéphan Champagne
12^{de} Vice-président
délégué à la gestion
des déchets



Yann Perron
13^{de} Vice-président
délégué à l'axe
Seine et à l'énergie



Eddie Aït
14^{de} Vice-président
délégué aux
mobilités



Raphaël Cognet
15^{de} Vice-président
délégué au développement
économique



Maryse Di Bernardo
1^{re} Conseillère
déléguée à l'urbanisme



Michel Lebouc
2^{de} Conseiller
délégué aux achats et à la
commande publique



Catherine Arenou
3^{de} Conseillère déléguée
à la politique de la ville



Jean-Marie Ripart
4^{de} Conseiller délégué
aux ressources humaines



Evelyne Placet
5^{de} Conseillère déléguée
au foncier



Dominique Turpin
6^{de} Conseiller délégué
à l'éclairage public



Djamel Nedjar
7^{de} Conseiller délégué
au numérique



Jean-Claude Bréard
8^{de} Conseiller délégué
aux affaires générales

Le Bureau
communautaire
s'est réuni

9 fois

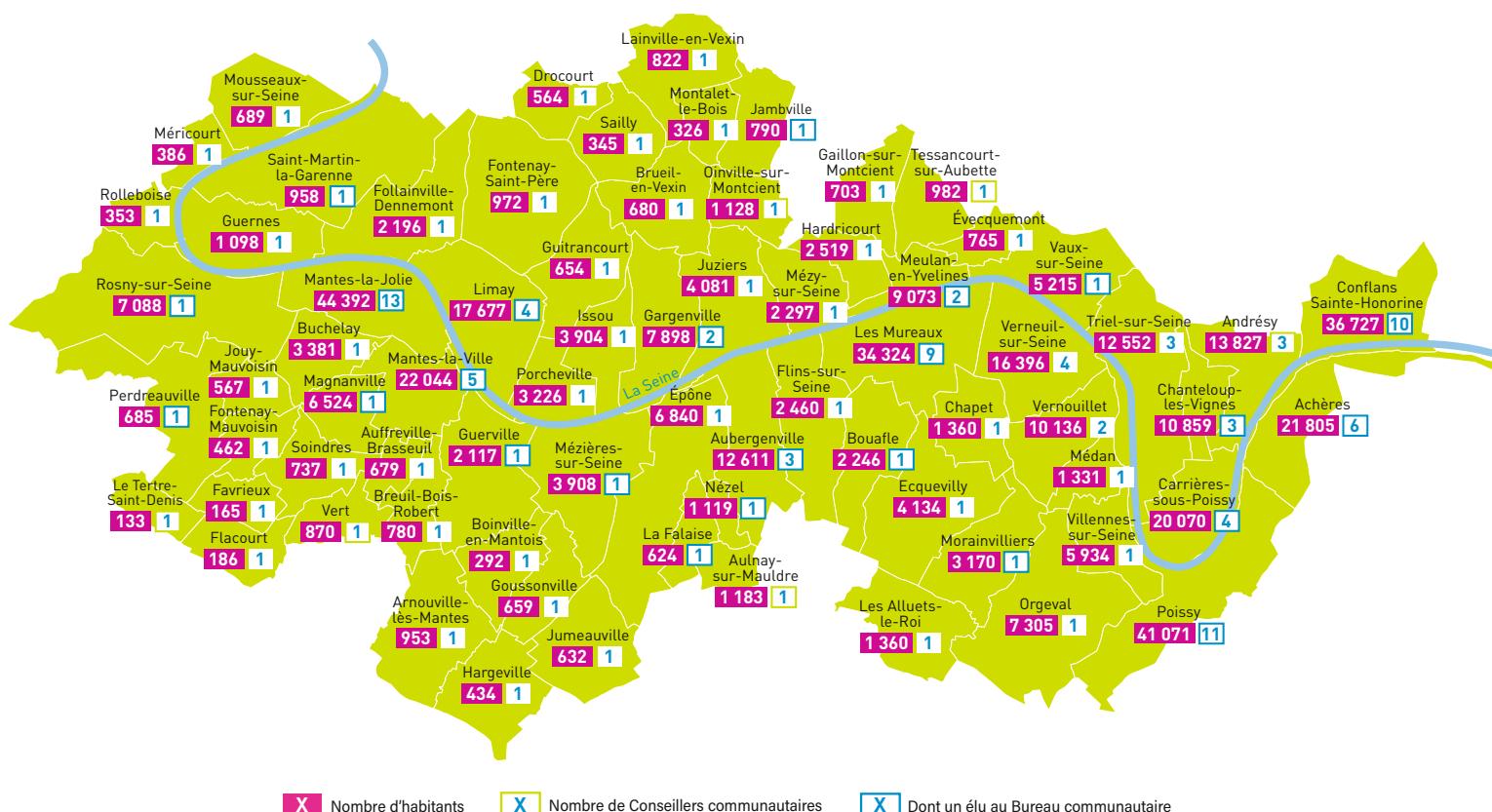
Nombre de
délibérations
votées en Bureau
communautaire

122

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire de GPS&O est composé de 141 Conseillers communautaires représentant les 73 communes du territoire. Organe décisionnel principal de la Communauté urbaine, son rôle est de fixer les grandes orientations stratégiques et les actions à mener. Il se réunit et prend toutes les décisions importantes pour le fonctionnement comme pour le développement du territoire sous forme de délibérations soumises au vote.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE MANDATURE 2020-2026



Composition du Conseil communautaire

141 élus

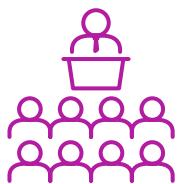
dont

70 maires

**Moyenne d'âge
60 ans**

**Hommes
64%**

**Femmes
36%**



6 Conseils communautaires se sont tenus en 2025



139 délibérations votées (entre janvier et novembre)

10 exemples de délibérations du Conseil

- ▶ Conception, financement, réalisation et exploitation du réseau de chaleur urbain sur les communes de Carrières-sous-Poissy, Poissy et Chanteloup-les-Vignes : approbation du principe du recours à la gestion déléguée ;
- ▶ Acquisition de l'immeuble Autoneum, sis rue des Chevries à Aubergenville ;
- ▶ Transfert de la compétence traitement des déchets au syndicat Valoseine ;
- ▶ Exploitation du réseau de chaleur urbain du Mantois : choix du concessionnaire et approbation du contrat ;
- ▶ Engagement de la Communauté urbaine pour la disponibilité des agents sapeurs-pompiers volontaires sur leur temps de travail au profit du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS) ;
- ▶ Reconstruction et extension de la piscine de Bècheville aux Mureaux : approbation de programme et recours au concours restreint pour le choix du maître d'œuvre ;
- ▶ Construction d'un comptoir de réemploi aux Mureaux : approbation de programme et recours au concours restreint pour le choix du maître d'œuvre ;
- ▶ Deuxième programme local de l'habitat intercommunal (PLHI) 2025-2030 ;
- ▶ Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de la Communauté urbaine pour la période 2025-2030 ;
- ▶ Règlement de voirie.



Les Commissions

Commission Affaires générales

Elle émet des avis sur les délibérations présentées en Conseil communautaire relatives aux finances, financement externe des projets, ressources humaines, affaires juridiques, commande publique, informatique et moyens généraux.

Commission Action culturelle, sport et tourisme

Elle émet des avis sur les délibérations présentées en Conseil communautaire relatives à l'action culturelle, sport et tourisme.

Commission Aménagement du territoire

Elle émet des avis sur les délibérations présentées en Conseil communautaire relatives à l'aménagement, mobilité, renouvellement urbain, développement économique, Eole, transition écologique, habitat et logement.

Commission Vie quotidienne

Elle émet des avis sur les délibérations présentées en Conseil communautaire relatives à la voirie, eau, assainissement, déchets, bâtiments et équipements communautaires.

**Les 4 commissions se sont réunies 6 fois en 2025
(avant chaque Conseil communautaire).**

La Conférence des Maires

La Conférence des Maires, présidée par la Présidente de la Communauté urbaine, est un espace de dialogue et de réflexion qui réunit les 73 maires des communes membres de GPS&O. Cette réunion à huis clos s'inscrit dans la proximité afin de concerter, discuter et débattre ensemble des projets structurants du territoire. Elle a vocation à partager les grands enjeux communs et à dessiner des solutions opérationnelles. Chaque maire peut s'y exprimer pleinement et librement.

En 2025, les Maires se sont réunis à 6 reprises pour débattre de sujets structurants pour le territoire, comme la restructuration du réseau bus, dans la perspective de l'arrivée d'Eole ; la feuille de route de la transition énergétique ; le plan intercommunal de sauvegarde (PICS) ; le catalogue de l'offre de services aux communes ; ou encore l'état des lieux et plan d'actions pour le développement des sports de pleine nature.

Le Conseil de Développement (CoDev)

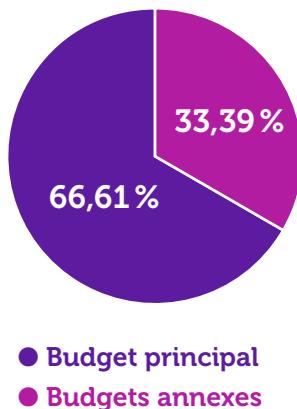
Composé de vingt membres bénévoles (femmes, hommes, actifs ou retraités, qualifiés ou simples usagers du territoire), cette instance citoyenne constitue un "think tank" de la société civile qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de territoire.

En 2025, le CoDev s'est réuni une quarantaine de fois en distanciel et huit fois en présentiel. Il a été saisi deux fois par la Présidente de la Communauté urbaine. Ses membres ont ainsi pu apporter aux élus un éclairage et une expertise sur les orientations majeures de GPS&O pour le Programme Local de l'Habitat intercommunal 2 et pour la préservation de la ressource en eau.

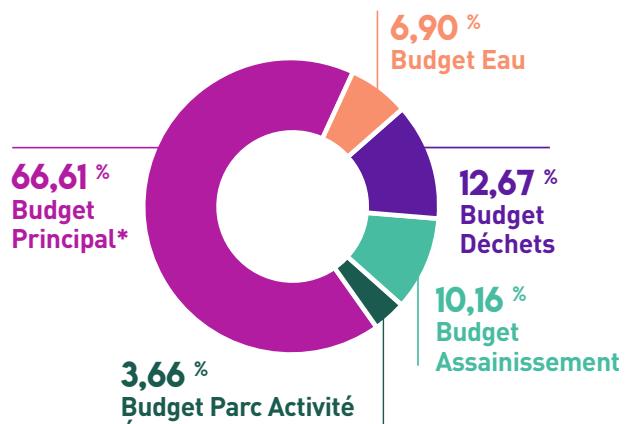
BUDGET

Le budget 2025 de GPS&O

Les élus ont adopté à la majorité le budget primitif de la Communauté urbaine pour l'année 2025 lors du Conseil communautaire du 19 décembre 2024. Son montant consolidé s'élève à 670 M€. Un budget ambitieux et raisonnable, marqué par de nombreuses contraintes locales et nationales voté pour la première fois dès le mois de décembre afin de respecter pleinement le principe d'annualité budgétaire (améliorant ainsi la transparence) et de permettre une meilleure visibilité financière dès janvier. Avec ce budget primitif 2025, la Communauté urbaine confirme sa dynamique d'investissement en faveur du territoire et concrétise ses projets de proximité.



RÉPARTITION DU BUDGET 2025



Un budget construit sur le Projet de loi de finances (PLF) 2025 et ses impacts prévisionnels

Le PLF 2025 induisait près de 12 millions de pertes pour GPS&O : réduction de la fraction de TVA-TH (-2,7 M€), de la fraction de TVA-CVAE (-0,3 M€), du FCTVA (-2,2 M€), des fonds de réserve (-4,1 M€), de la dotation de compensation (-1,2 M€) ainsi que de la dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle (-0,9 M€).

À cela s'ajoute une hausse annuelle de 4 points du taux de cotisation à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), soit une dépense supplémentaire de 0,62 M€.

Des recettes de fonctionnement en perte de vitesse

Pour la première fois, les recettes fiscales diminuent dans leur globalité et subissent le ralentissement de l'inflation ainsi que les mesures d'austérité des finances publiques.

En parallèle, GPS&O connaît, comme les autres collectivités, une baisse continue des dotations et participations de l'État : -4,8% de dotation de compensation pour 2025 et une dotation d'intercommunalité maintenue à l'identique à hauteur de 16,2 M€.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Au chapitre des dépenses, les charges à caractère général n'augmentent que de +1,9 M€ en 2025 (contre +4,9 M€ en 2024) et s'établissent à 69 M€. L'augmentation réelle (différence entre le nominal et l'inflation) n'est en fait que de 0,9% et réside essentiellement dans le coût des fluides, des fournitures et des prestations diverses (principe de révision des prix) qui restent élevés et progressent de 16,5%. Côté Ressources humaines, la Communauté urbaine

poursuit une politique de progression raisonnable de ses effectifs destinée à doter son territoire des moyens nécessaires à ses investissements. L'objectif est de compter 1160 agents (ce qui reste très en deçà des EPCI de même strate). À ce titre, 1,9 M€ sont destinés au recrutement pour 2025. À cela s'ajoutent la progression annuelle du glissement-vieillesse-technicité (GVT) (+ 1,5 M€), la politique d'apprentissage (+ 0,2 M€) ou encore l'augmentation contrainte de la CNRACL (+ 0,62 M€).

Enfin, en ce qui concerne les autres dépenses telles que les atténuations de produits dont attributions de compensation (82 M€) ou les subventions aux associations (4 M€), celles-ci restent constantes.

Les investissements et la proximité comme lignes conductrices

Si les recettes restent stables (53,3 M€ en 2025 contre 53,2 M€ en 2024), l'accent est mis sur la poursuite des réalisations concrètes en dépenses d'investissement.

Les dépenses prévues au budget 2025 s'élèvent à 161,9 M€ et comprennent 144,32 M€ en dépenses d'équipement, 10,1 M€ de remboursement du capital de la dette, 3,5 M€ au titre du remboursement de la taxe d'aménagement et 3,9 M€ d'autres dépenses d'investissement (immobilisations financières et titres de participations). Ainsi, les dépenses d'investissement progressent de 28,44 M€ par rapport à 2024, essentiellement sur la voirie, les rénovations bâti mentaires ou les aménagements liés à la mobilité.

LES BUDGETS ANNEXES

Les déchets

Côté recettes, le budget est essentiellement alimenté par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères évaluée pour 2025 à + 2,5 %. Cette faible augmentation est directement liée à la progression des valeurs locatives sur lesquelles la taxe est indexée. Figurent également parmi les recettes les "autres produits de gestion courante" principalement ceux de la revente des déchets d'emballages, papier ou verre (+ 2,8 %).

Ce budget annexe continue de bénéficier d'un financement d'équilibre via le budget principal à hauteur de 8 M€.

Côté dépenses, il est à noter que l'organisation optimisée des collectes sur 2025 permet une diminution de - 1,5 M€ de leur coût.

L'assainissement

Le budget annexe assainissement est proposé à hauteur de 51,8 M€ en 2025 contre 48,4 M€ en 2024, soit une hausse de + 3,4 M€ essentiellement due aux prévisions de travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux.

L'eau potable

Ce budget s'établit en 2025 à 37,5 M€ pour ses dépenses d'exploitation et d'investissement, lesquelles prévoient notamment la rénovation de réservoirs et de châteaux d'eau ainsi que les travaux préparatoires au TRAM 13. Enfin, côté dette, le budget principal supporte l'essentiel

de la dette (66,4 %). L'encours global (tous les budgets) s'élève à 136,68 M€ au 28 octobre 2025.

Les parcs d'activités économiques

Ce budget de 24,5 M€ couvre les opérations d'acquisitions foncières, de viabilisation des parcelles et de ventes de celles-ci sur les parcs d'activités communautaires. L'enjeu : améliorer l'attractivité du territoire, répondre aux besoins immédiats d'investissement des entreprises et contribuer à la création d'emplois.

Création d'un nouveau budget annexe pour la gestion du crématorium

Le transfert de compétence de la création, gestion et extension des crématoriums à la Communauté urbaine, en lieu et place de ses communes, à compter du 1^{er} janvier 2025, implique la création d'un budget annexe dédié à la gestion du crématorium des Mureaux. Au regard des modalités de transfert de cette compétence, la continuité du service ne peut être garantie que par la participation du budget principal à ce budget annexe qui ne dispose pas d'encaissement sur la première année d'exercice. Le montant de cette subvention d'équilibre est fixé à 50 075 € pour l'exercice 2025.



"La Communauté urbaine assume pleinement certaines compétences de proximité autrefois exercées par les communes. Elle leur permet ainsi, alors qu'elles sont, depuis plusieurs années, injustement soumises à de très fortes contraintes budgétaires pour résorber le déficit public de l'État, de déployer leur politique d'investissements communaux."

Pascal Poyer

Vice-président délégué aux finances



APPUI AUX COMMUNES, PROGRAMMES ET SUBVENTIONS

Les fonds de concours 2025

Un levier essentiel pour les projets communaux

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise renforce sa politique de solidarité territoriale en attribuant des fonds de concours aux communes. Ces financements, qui favorisent la mise en œuvre de projets municipaux, s'adressent aux communes de moins de 5 000 habitants.

Mobilisation du fonds de concours tout au long de l'année

Pour fluidifier la mise en œuvre de ce soutien financier, GPS&O a décidé d'en simplifier l'utilisation : à partir de 2025, le fonds de concours pourra ainsi être utilisé tout au long de l'année. Le nouveau règlement adopté par le Conseil communautaire du 19 décembre 2024 a **simplifié depuis cette année la mobilisation du fonds de concours**.

Il suffit désormais aux communes de moins de 5 000 habitants de déposer leur demande de fonds de concours deux mois avant chaque Conseil communautaire.

Le nouveau règlement introduit par ailleurs la possibilité de mettre en place des avenants en cas de désistement d'un co-financeur **et, désormais, en cas d'aléas concernant les travaux**.

Ainsi, une demande expresse auprès du Président de la Communauté urbaine ouvre la possibilité d'une **prolongation supplémentaire** de la validité du fonds sur une opération en cours.



Visite de plusieurs équipements rénovés à Bouafle le 5 avril 2025.

Une dynamique territoriale renforcée

Le fonds de concours s'inscrit dans une logique de **co-construction avec les communes**, en réponse aux enjeux locaux : sobriété énergétique, attractivité, qualité de vie. Il permet de concrétiser des projets souvent inaccessibles sans soutien communautaire.

En 2025, le **fonds de concours** a ainsi confirmé son rôle stratégique dans l'accompagnement des communes du territoire. Ce dispositif a permis de soutenir financièrement 40 projets locaux porteurs d'améliorations concrètes pour les habitants.

RÉPARTITION DES FONDS DE CONCOURS 2025





Plus de 1,6 M€
mobilisés en 2025 au titre
du fonds de concours



40 projets
locaux financés
en 2025



Focus territorial

Quelques réalisations emblématiques



À Oinville-sur-Montcient, le Fonds de concours a permis la rénovation de la salle des fêtes, la mise aux normes du groupe scolaire et l'installation d'un portail automatique au local technique.



Nouvelle maison médicale de **Mézières-sur-Seine**,
inaugurée le 2 juillet 2025.



Inauguré le 4 octobre 2025, le nouveau terrain de football synthétique de **Buchelay** situé dans le centre sportif "la Plaine des Sports Grigore Obreja", a bénéficié d'une aide de 125 000 € de la part de GPS&O dans le cadre du fonds de concours.

- ▶ À **Bouafle**, le complexe "Les Tilleuls" a bénéficié de **52 520 €** pour des travaux d'amélioration énergétique.
- ▶ À **Jambville**, une **boucle d'énergie solaire en auto-consommation collective**, couplée à la rénovation d'une aire de jeux, a été inaugurée. Grâce à un soutien de **72 000 €**, la commune a pu équiper trois bâtiments municipaux de 420 m² de panneaux photovoltaïques, générant **85 324 kWh/an**.
- ▶ À **Mézières-sur-Seine**, le fonds de concours a financé les acquisitions du bâtiment pour la réalisation de la maison médicale pour un montant de **350 000 €**.

D'autres communes ont également été accompagnées :

- ▶ **Évecquemont** : création d'une aire de jeux (**15 876 €**) ;
- ▶ **Issou** : rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux (**23 193 €**) ;
- ▶ **Médan** : rénovation énergétique et travaux divers (**126 040 €**) ;
- ▶ **Rolleboise** : rénovation de la salle des fêtes (**40 853 €**) ;
- ▶ **Vaux-sur-Seine** : aménagement d'une cour oasis (**54 605 €**).



Perspective du projet de rénovation du Centre aquatique Aquabelle à Meulan.

Financements externes

Une mobilisation stratégique pour les projets du territoire

La Communauté urbaine GPS&O poursuit une politique ambitieuse de recherche de financements externes pour soutenir ses projets structurants. Au 30 juillet 2025, 27 M€ de subventions ont été sollicités auprès de divers financeurs publics. À cela s'ajoute une demande exceptionnelle de 47 M€ déposée par Dalkia auprès de l'ADEME pour l'extension du réseau de chaleur du Mantois.

Des résultats déjà concrets

À ce stade, **8,6 M€** ont été acquis, et **16,5 M€** ont été perçus ou font l'objet de versements en cours. Les décisions concernant les autres dossiers sont attendues d'ici fin 2025 ou début 2026.

PARMI LES PROJETS EMBLÉMATIQUES SOUTENUS :

- ▶ **Passerelle Poissy-Carrières-sous-Poissy** : 960 000 € du Fonds vert (dispositif d'État) pour les aménagements cyclables et 1,5 M€ de la Région Île-de-France pour la ligne V5 du réseau Vélo Île-de-France.
- ▶ **Piscines à Meulan et à Andrésy et stade nautique à Mantes** : des demandes sont en cours auprès de la Région Île-de-France et de l'Agence nationale du sport.
- ▶ **Théâtre de La Nacelle (Aubergenville)** : rénovation avec le soutien de la Région (demande en cours) qui viendra compléter le Fonds vert déjà obtenu.

Un Fonds vert renforcé pour les EPCI

Nouvelle avancée en 2025 : l'État accorde une enveloppe dédiée aux intercommunalités pour la mise en œuvre de leur PCAET, via le Fonds vert.

GPS&O a obtenu **1,2 M€** pour des actions en faveur des biodéchets, de la désimperméabilisation et renaturation des parkings de ses équipements, du développement de la filière d'électricité verte et des mobilités douces.



8,6 M€

de financements acquis

16,5 M€

en cours de versement
ou percus

L'Europe au service du territoire

Le programme européen **Investissement Territorial Intégré (ITI)**, doté de **6,5 M€** pour 2022-2027, a permis de financer :

- ▶ des **outils numériques** pour la gestion des déchets et la relation usagers (104 000 €);
- ▶ une **stratégie open data** (120 000 €);
- ▶ la **rénovation énergétique** de logements sociaux à Limay et Mantes-la-Jolie (plus de 2 M€ au total).

Enfin, le programme **LEADER**, porté par l'ADADSA, accompagne le développement rural avec **1,4 M€** sur 2023-2027. Déjà **12 projets** ont été soutenus autour de l'agriculture, de la transition énergétique et du lien entre ville et campagne.

Le portail des subventions

Faciliter l'accès des communes aux financements

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



En 2025, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a franchi une nouvelle étape dans l'accompagnement des communes et de ses services internes en lançant un portail dédié aux subventions et financements externes. Pensé comme un outil collaboratif, il vise à simplifier l'accès aux financements et à renforcer la performance des projets locaux.

Accessible aux **73 communes du territoire**, ce portail propose :

- ▶ Une **veille actualisée** sur les appels à projets et événements en lien avec les financeurs (État, Région Île-de-France, Département des Yvelines, etc.)
- ▶ Un **moteur de recherche thématique** et une présentation détaillée des financeurs
- ▶ Une **projethèque** recensant les projets communaux et communautaires avec leur plan de financement
- ▶ Une **boîte à outils** pour accompagner les démarches administratives
- ▶ Des **ressources d'ingénierie** pour aider à la construction des dossiers

Ce portail est à la fois un **outil de connaissance**, un **appui méthodologique** et un **levier de mobilisation collective** autour des subventions. Il incarne la volonté de GPS&O de faire des financements l'affaire de tous.



Présenté le 3 décembre 2024 lors des Trophées des héros territoriaux organisés par Idéal Co au Conseil économique social et environnemental (CESE), le portail a été salué pour son innovation, terminant 4^e dans la catégorie "Ressources"



"Ce portail marque une avancée majeure dans notre volonté de soutenir les communes du territoire. En facilitant l'accès aux financements et en mutualisant les ressources, nous renforçons la capacité de chacun des Maires à concrétiser ses projets. C'est un outil de solidarité territoriale, pensé pour et avec les acteurs locaux."

François Garay

Vice-président délégué aux politiques contractuelles



Une offre de services aux communes en pleine expansion

En 2025, l'offre de services aux communes a franchi une nouvelle étape dans son développement, pour accompagner les collectivités dans l'exercice de leurs compétences. Pensée dans un esprit de coopération et de mutualisation, cette offre vise à optimiser les ressources locales tout en renforçant les synergies territoriales.

Après son approbation par le Conseil communautaire en novembre 2024, l'offre de service aux communes s'est déployée tout au long de l'année et enrichie de nouveaux services, désormais intégrés dans le catalogue 2025-2026 qui propose :

- ▶ **28 services gratuits** (niveau 1),
- ▶ **9 services avec participation financière** (niveau 2),
- ▶ et **le service commun d'instruction des autorisations du droit des sols.**

Des résultats concrets et une dynamique collective

Depuis le lancement, **54 communes ont déjà approuvé la convention cadre**, témoignant de l'intérêt croissant pour cette démarche collaborative. Les retombées sont tangibles :

- ▶ **Renforcement des coopérations territoriales** : 53 communes et 182 agents participent activement aux réseaux professionnels.
- ▶ **Achats mutualisés** : 49 communes et 3 CCAS ont rejoint le groupement de commande permanent, avec 2 marchés déjà notifiés et plusieurs en préparation.
- ▶ **Déploiement de services numériques** : un exemple, le système d'information des bibliothèques, qui per-

mettra, à court terme, aux habitants de réserver un ouvrage dans n'importe quelle médiathèque membre du réseau.

- ▶ **Accès facilité à plus de 40 expositions** (citoyenneté, culture scientifique, musique, danse).
- ▶ **Prêt de matériel communautaire** simplifié pour les communes.
- ▶ **Ouverture de la CVthèque** de la Communauté urbaine pour soutenir les recrutements locaux.

Une offre évolutive, à l'écoute des besoins des communes

L'enrichissement de l'offre de service repose sur une démarche participative, en réponse directe aux besoins exprimés par les communes. Parmi les nouveaux services proposés :

- ▶ prêt de matériel entre communes,
- ▶ appui à l'élaboration ou à la mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde,
- ▶ soutien dans la gestion de l'habitat indigne,
- ▶ accompagnement à l'action environnementale,
- ▶ coopérations RH renforcées via la mutualisation des formations et la mise en place d'un **mentorat inter-communal** pour les prises de poste.

DOMAINES DE COMPÉTENCE ET D'ACTION DE L'OFFRE DE SERVICES AUX COMMUNES



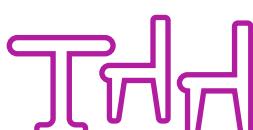
Information et mise en réseau



Logiciels et services numériques



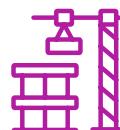
Mutualisation des achats



Prêt de matériel



Ressources humaines



Urbanisme



Expertises spécifiques

Des moyens humains pour agir

L'année 2025 confirme la dynamique engagée depuis 2022 en matière de ressources humaines. La Communauté urbaine poursuit sa stratégie de renforcement et de diversification des compétences pour répondre aux enjeux du territoire et améliorer la qualité de service auprès des communes et des habitants.

Une croissance continue des effectifs

Les effectifs permanents ont connu **une progression régulière** pour répondre aux besoins :

- ▶ **965 agents** au 31/12/2022
- ▶ **1 009 agents** au 31/12/2023
- ▶ **1 081 agents** au 31/12/2024
- ▶ **1 140 agents** au 31/12/2025

Cette évolution témoigne d'une politique RH active et structurée, portée par une marque employeur qui s'affirme.

Des profils diversifiés et engagés

Au 30 juin 2025, les agents sur postes permanents présentent une moyenne d'âge de 45,3 ans.

La parité progresse :

- ▶ 58 % d'hommes / 42 % de femmes
 - ▶ 58 % des postes de catégorie A sont occupés par des femmes
 - ▶ 50 % des postes de direction sont tenus par des femmes
- La répartition par catégorie montre une forte présence des agents de catégorie C (51 %), suivis des catégories A (28 %) et B (21 %).

Côté filières, la dominante technique (52 %) est complétée par les filières administrative (36 %), culturelle (9 %), sportive (2 %) et animation (1,4 %).



"Derrière chaque service rendu aux communes et aux habitants, il y a des femmes et des hommes engagés. La diversification des profils affirme la volonté de la Communauté urbaine de bâtir une administration moderne, inclusive et à l'écoute des enjeux du territoire."

Jean-Marie Ripart
Conseiller délégué aux ressources humaines



GPS&O souhaite la bienvenue à bord à ses nouveaux agents !



Des matinées d'accueil des nouveaux arrivants sont organisées plusieurs fois par an afin de leur présenter la structure.

Recrutement et attractivité

Au premier semestre 2025, on compte 125 nouveaux arrivants, dont :

- ▶ 98 contractuels et 27 fonctionnaires
- ▶ 74 hommes et 51 femmes

La politique de recrutement s'est intensifiée avec :

- ▶ 9 salons/forum réalisés, dont celui de Rouen pour renforcer l'ouverture à l'ouest du territoire
- ▶ 3 job dating organisés en partenariat avec La Mission Locale, France Travail et Activity, ciblant les métiers des Centres techniques communautaires
- ▶ 6 PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel) et 3 PPR (préparation au reclassement) dans les communes de Mantes-la-Ville, Épône et Guerville
- ▶ 21 stagiaires de seconde accueillis sur deux semaines

Focus sur l'apprentissage et l'inclusion

À la rentrée 2024-2025, 20 nouveaux apprentis ont été recrutés. À l'issue de leur contrat, 4 ont été embauchés et 1 est en cours de recrutement.

L'inclusion progresse également avec le lancement d'un partenariat avec l'ESP078 (groupe UGECAM) à Poissy, visant à accompagner les personnes en situation de handicap (RQTH) dans leur reconversion. Des actions concrètes ont été menées : présentation de GPS&O, quiz, opportunités professionnelles et accueil de stagiaires.

Création de nouveaux périmètres d'action



En 2025, la Communauté urbaine a souhaité se doter d'une fonction transversale d'animation et de sensibilisation en appui à l'action des directions porteuses des politiques publiques de transition : la gestion des déchets, le cycle de l'eau et l'énergie.

L'enjeu principal de cette nouvelle entité est d'informer et de sensibiliser les habitants pour atteindre les objectifs définis dans les documents cadres tels que le PCAET, le PLPDM et le SDME. Il s'agit d'accompagner les changements de comportement, de promouvoir l'éco-exemplarité et l'innovation, tout en assurant une coordination efficace avec les directions métiers, les structures communales et la vie associative.

Au cours de l'année, la Direction de l'Appui à l'Action Environnementale (DAAE) a poursuivi une dynamique ambitieuse en faveur de la transition écologique sur le territoire de GPS&O. L'année a été marquée par une intensification des animations et des actions de sensibilisation, avec plus de 185 animations opérationnelles programmées, touchant tous les publics : scolaires, familles, associations, bailleurs et agents communaux.

La lutte contre les déchets et la promotion du compostage restent au cœur des priorités : près de 150 interventions

ont été réalisées autour du tri, du compostage individuel et collectif, du gaspillage alimentaire et du jardinage naturel. Les distributions de composteurs, formations et ateliers pratiques ont permis d'accompagner de nombreuses communes, avec une attention particulière portée aux quartiers prioritaires et aux établissements scolaires. La DAAE a également innové avec des formats variés : webinaires, ateliers "zéro déchet", animations vélo-smoothie, ressourceries éphémères, et journées thématiques comme la Semaine du Développement Durable ou la Fête de la Nature. Les agents ont été mobilisés sur le terrain, favorisant la proximité et l'accompagnement personnalisé des habitants.

Enfin, la transversalité des actions s'est traduite par des partenariats renforcés avec les associations locales, les bailleurs sociaux et les services municipaux, consolidant ainsi l'impact des politiques environnementales sur l'ensemble du territoire.



"La direction de l'appui à l'action environnementale poursuit une dynamique ambitieuse en faveur de la transition écologique du territoire en multipliant les actions auprès des habitants pour les sensibiliser à une meilleure gestion des déchets, de l'énergie et de leur consommation en eau."

Franck Fontaine

Vice-président délégué au développement durable



Développement des outils numériques



Modernisation du vote au Conseil communautaire

Depuis février 2025, les 141 élus de GPS&O disposent d'un nouvel outil de vote, plus moderne et ergonomique. Plus intuitif, il facilite les prises de parole et fluidifie les séances du Conseil communautaire. Cette solution, pensée pour améliorer l'expérience utilisateur, intègre également la gestion des prises de parole.

Acculturation à l'intelligence artificielle

En 2025, GPS&O a engagé une démarche ambitieuse d'acculturation à l'intelligence artificielle. Séminaires, ateliers, coachings : 170 agents ont déjà été formés à l'usage du logiciel d'intelligence artificielle Copilot. Objectifs : gagner en efficience, moderniser les pratiques,

et renforcer la qualité du service public en recentrant les agents sur les missions à forte valeur humaine et proposer des services plus personnalisés et réactifs. Une feuille de route 2026 est en cours pour intégrer l'IA dans les directions métiers.

Un badge, plusieurs usages

La Communauté urbaine déploie progressivement un système de contrôle d'accès homogène sur son patrimoine immobilier. Le badge professionnel devient un véritable passeport numérique. Déployé sur l'ensemble des sites communautaires, il sécurise les accès aux bâtiments, tout en ouvrant la voie à de nouveaux usages : impression sécurisée, autopartage, identification simplifiée. Ce projet incarne une vision : celle d'un numérique au service de la simplicité, de la sécurité et de la mobilité.



"L'acculturation à l'IA (intelligence artificielle) a été lancée cette année car le numérique est un levier essentiel pour transformer nos services publics. Avec le déploiement de Copilot, la modernisation du vote au Conseil et la généralisation des badges multi-usages, GPS&O affirme sa volonté d'être une collectivité agile, connectée et tournée vers les usages de notre époque."

Djamel Nedjar
Conseiller délégué au numérique





Bâtiment Autoneum à Aubergenville où se situent une partie des bureaux de GPS&O.

GRAND PROJET

Optimisation du patrimoine immobilier

Une stratégie durable au service de l'efficacité

La Communauté urbaine GPS&O gère un patrimoine immobilier diversifié, composé de bâtiments en propriété et en location, répartis sur l'ensemble du territoire. Ce patrimoine accueille à la fois des services administratifs et techniques, avec notamment des sites loués comme l'immeuble Autoneum à Aubergenville, ou mis à disposition par les communes sous convention.

Aujourd'hui, la configuration actuelle des locaux engendre des coûts de fonctionnement élevés – 2,52 M€ TTC par an – liés aux loyers, aux fluides et aux taxes. À cela s'ajoutent des contraintes organisationnelles : la dispersion géographique des sites multiplie les déplacements et certains bâtiments souffrent d'une inadéquation aux besoins des services.

Par ailleurs, des obligations réglementaires imposent des travaux de mise en conformité énergétique d'ici 2030, renforçant la nécessité d'une réflexion globale sur l'optimisation du patrimoine immobilier.

Vers une rationalisation et une valorisation durable du patrimoine immobilier

Dans ce contexte, la fin prochaine de plusieurs baux – notamment ceux d'Autoneum, des bâtiments "Gaïa" en décembre 2025, et "Quartz" en mai 2026, situés à Aubergenville – représente une opportunité stratégique. La Communauté urbaine a ainsi engagé une démarche ambitieuse visant à rationaliser l'occupation de ses locaux, améliorer les conditions de travail des agents et réduire durablement ses charges.

L'acquisition du site **Autoneum** s'inscrit pleinement dans cette dynamique. La promesse de vente a été signée cet été pour un montant de 14,5 M€ TTC. Ce projet ambitieux marque une étape décisive dans la volonté de regrouper certains services communautaires, d'optimiser les espaces de travail et de renforcer l'efficacité collective. L'ensemble de l'exécutif, sensibilisé à l'amélioration de la cohésion et de la transversalité des services, a été favorable à ce projet, validé par le Conseil communautaire du 10 avril 2025 à l'unanimité.

Ce regroupement vise à :

- ▶ Réduire les coûts de fonctionnement (de 2,5 M€ à moins d'1 M€/an),
- ▶ Offrir des conditions de travail modernisées et adaptées aux nouveaux usages (espaces collaboratifs, etc.)
- ▶ Favoriser le travail en transversalité,
- ▶ Valoriser notre patrimoine immobilier.

Avec une superficie de 11 400 m² sur un terrain de plus de 37 000 m², ce bâtiment offrira un cadre de travail adapté et évolutif. Dès novembre 2025, les équipes du bâtiment "Gaïa", dont le Centre technique communautaire (CTC) d'Aubergenville, y seront relocalisées. Le projet se déployera en plusieurs phases, avec une attention particulière portée à la concertation et à l'accompagnement des agents.

À terme, cette acquisition permettra de réduire les charges de fonctionnement à moins d'un million d'euros par an, libérant ainsi des marges de manœuvre pour l'investissement. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de gestion durable et efficiente du patrimoine immobilier, déjà mise en œuvre dans les précédentes acquisitions de centres techniques communautaires.



"En repensant notre patrimoine immobilier, nous faisons bien plus qu'optimiser des mètres carrés : nous investissons dans un cadre de travail durable, fonctionnel et fédérateur. Ce projet incarne notre ambition de concilier performance économique, qualité de vie au travail et cohésion territoriale."

Jean-Claude Bréard
Conseiller délégué aux affaires générales



RELATION AUX USAGERS

Mieux informer pour améliorer la relation aux usagers

Pour que l'actualité du territoire et les services proposés par la Communauté urbaine soient mieux connus des habitants, GPS&O déploie un dispositif complet de communication à destination du grand public.

Portail web et newsletter numérique : l'information en temps réel

Antibénéficié d'une refonte éditoriale et graphique en 2024, le portail web gpseo.fr confirme son rôle d'information du grand public. Avec près de **400 000 visiteurs** cette année, et plus **1,2 M de pages vues**, il constitue un rendez-vous incontournable pour l'usager qui cherche à s'informer sur les services de GPS&O et sur ce qui se passe près de chez lui.

Prolongement direct du portail web gpseo.fr, une lettre

d'information numérique mensuelle est proposée aux abonnés. Intitulée "**L'Essentiel de l'info**", cette newsletter offre un condensé des actualités du mois. Elle met en lumière l'agenda culturel et sportif de nos équipements. Elle propose également des décryptages pour une meilleure compréhension du périmètre d'action de GPS&O et des opérations menées dans les communes au titre de ses compétences.

Infos Déchets GPSEO : une appli qui a trouvé sa place dans le quotidien des habitants



Lancée en septembre 2024, l'application mobile Infos Déchets GPSEO fête sa première année d'existence avec des résultats remarquables. Pensée comme un canal unique d'information sur la gestion des déchets, elle s'est imposée comme un outil incontournable pour les habitants du territoire.

En un an, l'application a été **téléchargée plus de 36 000 fois** :

- **16 068 téléchargements** sur Android,
- **20 237** sur iPhone.

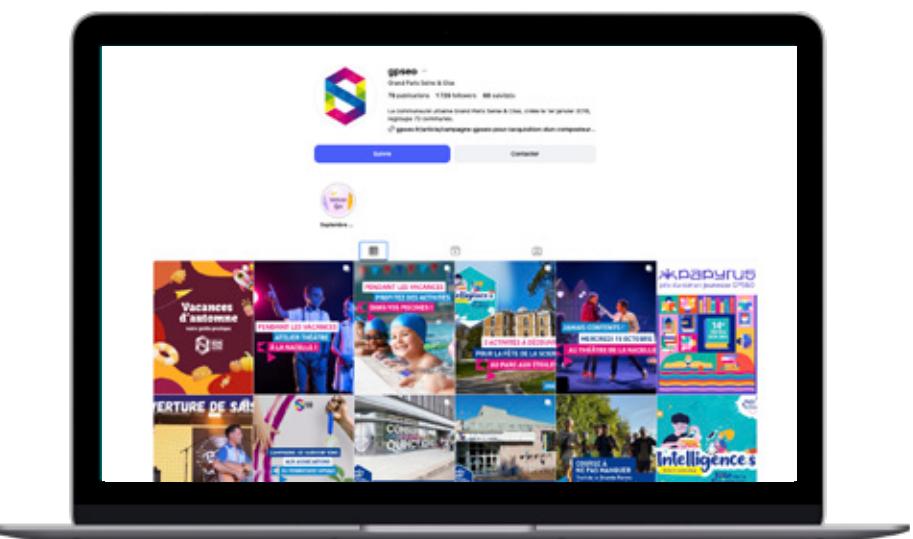
Mais au-delà des chiffres de téléchargement, c'est **l'usage réel** de l'application qui témoigne de son succès : en 2025, elle a été **consultée plus d'un million de fois** ! Alertes, notifications, recherches de jours de collecte, géolocalisation des bornes... L'usager peut également télécharger le calendrier des collectes personnalisé à son adresse. Un ensemble de fonctionnalités qui sont pleinement utilisées, preuve de son intégration dans les habitudes des usagers.

Ce succès repose sur une stratégie claire et assumée : **centraliser l'information dans un seul canal**, accessible à tous, mis à jour en temps réel, et adapté aux besoins du territoire. Une stratégie que GPS&O défend et consolide, avec pour objectif de simplifier la vie des habitants tout en renforçant l'efficacité du service public.

Réseaux sociaux : une stratégie sociale en pleine expansion

GPS&O renforce sa présence digitale avec 5 plateformes sociales actives. En 2025, le lancement du compte Instagram marque une volonté d'élargir les audiences, avec des publications qui ont déjà touché plus de 130 000 personnes cette année. L'année a aussi vu le déploiement d'une identité graphique dédiée et d'une ligne éditoriale enrichie de productions aux formats populaires sur les réseaux sociaux (carrousels, vidéos...).

Les usagers plébiscitent particulièrement Facebook et LinkedIn, qui dépassent chacun les 10 000 abonnés et enregistrent des millions d'impressions.



GPS&O Le Mag : le rendez-vous semestriel des habitants

La Communauté urbaine produit un magazine semestriel, distribué dans tous les foyers du territoire. À travers ses 32 pages, chaque numéro de GPS&O Le Mag invite les habitants à découvrir les projets, les services et les ambitions de GPS&O pour améliorer leur quotidien et préparer l'avenir. Les 2 numéros parus en 2025 ont été distribués à 200 000 adresses du territoire. Disponibles dans les accueils des 73 mairies du territoire, le magazine est également consultable en ligne sur le site gpseo.fr.



Campagnes d'affichages et kits de communication à destination des communes

Pour une information au plus près des citoyens et usagers, la Communauté urbaine diffuse tout au long de l'année des supports d'information clé en main aux communes du territoire. En 2025, une trentaine de kits de communication (affiches, communiqués de presse, articles, flyers, visuels...) ont été fournis aux communes pour un

décryptage des politiques publiques communautaires et de la programmation d'actions dans nos équipements. Plus de 30 "Lettres info travaux" ont par ailleurs été spécialement conçues pour un suivi en temps réel des chantiers entrepris par GPS&O dans les communes du territoire.

Parcours usagers et accueil du public

La Communauté urbaine cherche à faciliter le parcours de l'usager en offrant des réponses rapides et pertinentes, quelle que soit la porte d'entrée : physique, téléphonique, papier ou numérique. Pour fluidifier les circuits de réponses, les communes et la Communauté urbaine engagent un travail partenarial qui s'appuie sur une démarche d'information et de formation, et sur l'élaboration d'outils et de référentiels, partagés avec les agents d'accueil des communes du territoire.

Bilan de l'accueil du public en 2025

L'accueil téléphonique a été le service le plus sollicité par les habitants et les professionnels du territoire avec plus de **14 000 appels** traités entre janvier et septembre 2025. Les appels concernant la gestion des déchets représentent une part très importante du flux annuel (70% des appels gérés). On peut aussi noter une forte augmentation des accueils physiques : **+ de 7500 personnes accueillies**.

On note également que 20% des demandes traitées par les agents d'accueil sont adressées par des entreprises ou des associations du territoire.

En parallèle de ces réponses au public, la Communauté urbaine développe des démarches en ligne pour répondre aux besoins des habitants. Ces téléservices ou formulaires sont rendus accessibles 24h/24 et 7/7 sur tous les supports numériques. **Quelques nouveaux formulaires** ont été créés en 2025. Déchets, assainissement, culture, sport... Ces formulaires sont gérés directement par les agents au sein des directions concernées pour une fluidité maximale.



**+ de 5 600
démarches en ligne
transmises**
(entre janvier et septembre 2025)
soit une augmentation
de 45 %
par rapport à 2024

Aubergenville



Fresque du collectif Ma touche perso à Aubergenville dans le cadre de l'opération Un mur, une œuvre.



Développer
les services de
proximité

MAÎTRISE DES DÉCHETS



GRAND PROJET

Réduire nos déchets, un défi collectif pour 2030



À la suite d'une large consultation publique menée au printemps, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a adopté en septembre 2025 son nouveau Plan de Réduction des Déchets ménagers et assimilés 2025-2030 (PLPDMA).

Un outil structurant pour une gestion durable des déchets

Ce document stratégique fixe le cap pour les six prochaines années afin de renforcer les actions de prévention et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un objectif commun : produire moins de déchets pour préserver l'environnement et maîtriser les coûts du service public. Obligatoire pour les collectivités compétentes en matière de collecte des déchets, le PLPDMA constitue un levier essentiel pour **réduire la production de déchets à la source**, en agissant sur l'ensemble du cycle de vie des produits. Il s'appuie sur un suivi annuel des performances

et une implication active des partenaires locaux, des habitants aux acteurs économiques.

Un premier plan aux résultats encourageants

Adopté en 2019, le premier PLPDMA a permis **une réduction de 13 %** des déchets ménagers et assimilés, soit **62 kg/habitant** en moins, dépassant largement l'objectif initial de - 37,7 kg/hab. Grâce aux campagnes de sensibilisation, à la distribution de composteurs, aux opérations de broyage et à la modernisation des déchèteries, plus de **300 k€** ont été économisés.

Un nouveau cap pour 2025-2030

Malgré ces avancées, les coûts de traitement et de collecte continuent d'augmenter (+ 8 % entre 2023 et 2024), tout comme la taxe générale sur les activités polluantes (TAGP). Le nouveau plan vise donc une **réduction supplémentaire de 42 kg/hab.** d'ici 2030, soit -9,9 %. Il s'articule autour de trois grands axes d'action, symbolisés par la démarche des **3R : Retour à la terre, Réemploi et réparation, Recyclage.**

- ▶ **Retour à la terre :** valorisation des biodéchets par le développement du compostage individuel, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets végétaux via le broyage de proximité et la promotion de pratiques alternatives.
- ▶ **Réemploi et réparation :** développement d'infrastructures dédiées (ressourceries, zones de réemploi en déchèterie), promotion du vrac et de la consigne, mobilisation des agents de GPS&O dans une démarche d'éco-exemplarité.
- ▶ **Recyclage :** relance du tri sélectif par des animations scolaires, la mise à disposition de pôles de tri lors d'événements, l'amélioration du tri dans l'habitat collectif et l'adaptation des modalités de collecte.



- 13 %

de déchets ménagers
et assimilés, soit

- 62 kg par habitant

pour un objectif initial de - 37,7 kg/hab.



300 k€
économisés



“Dans la lignée des résultats obtenus depuis 2019, GPS&O a adopté son Programme Local des Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en septembre dernier. Ce programme nous permet d'accélérer la réduction des déchets en mobilisant les acteurs du territoire autour de projets environnementaux ambitieux, partagés.”

Stephan Champagne

Vice-président délégué à la gestion des déchets

Une démarche participative

Une consultation publique, ouverte jusqu'au 30 juin 2025, a permis aux habitants et partenaires locaux de contribuer à l'élaboration du plan. Le document final, enrichi de leurs contributions, a été adopté par le Conseil communautaire du 25 septembre 2025.

Des actions concrètes pour tous les publics

Parmi les mesures phares du plan figurent :

- ▶ **60 opérations de broyage par an ;**
- ▶ **Expérimentation de la gestion des biodéchets** dans plusieurs quartiers de communes candidates volontaires dès l'automne 2025 ;
- ▶ **Création d'un premier comptoir du réemploi** aux Mureaux et généralisation des zones de réemploi dans toutes les déchèteries communautaires ;
- ▶ **Déploiement de bornes textiles** en partenariat avec les communes ;
- ▶ **Sensibilisation ciblée** dans les écoles et les habitats collectifs ;
- ▶ **Formation des agents** à la gestion différenciée des espaces verts et au tri hors foyer.



Le compostage contribue à la baisse significative de la production d'ordures ménagères - moins 100 kg par habitant par an.



De nouvelles adaptations des modalités de collecte



Pose d'un Point d'Apport Volontaire (PAV) pour les déchets en verre à Andrésy.

Installation de points d'apport volontaire (PAV)

Dans le contexte actuel, la hausse du coût du transport des déchets est un enjeu majeur. La mise à disposition d'un Point d'apport volontaire (PAV) est un mode de collecte qui permet une meilleure maîtrise des flux et des coûts. En effet, la collecte en porte-à-porte coûte 2 fois plus que la collecte en borne d'apport volontaire.

Aussi, la Communauté urbaine veille à ce que le mailage de zones d'apport volontaire soit suffisant pour couvrir les besoins des habitants et qu'il réponde aux spécificités locales, afin de limiter les dépôts sauvages et les risques sanitaires.

Distribution de composteurs individuels

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage, la Communauté urbaine poursuit sa mobilisation pour le tri des biodéchets. Tout au long de l'année 2025, elle a proposé aux habitants de logements individuels un composteur en bois de 400 litres à tarif préférentiel (20 €, contre 85 € en prix réel). Le kit inclut également un bio-seau, un brass'compost et un guide pratique. Une formation gratuite est assurée en ligne ou sur place pour accompagner les usagers dans leurs premiers pas.



+ de 1 000
composteurs individuels
mis à disposition en 2025 dans une
quinzaine de communes.

Expérimentation de la collecte des déchets alimentaires en PAV

Dans le cadre de sa politique de gestion durable des déchets, GPS&O a lancé à l'automne 2025 une expérimentation de collecte des déchets alimentaires en Points d'apport volontaire (PAV). Cette initiative s'inscrit dans les objectifs de réduction des déchets résiduels

et de valorisation des biodéchets, conformément aux évolutions réglementaires attendues d'ici 2028. Menée en partenariat avec les communes d'Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Vernouillet, cette phase

pilote concerne des quartiers ciblés, représentant plusieurs centaines de foyers. Deux dispositifs distincts ont été installés : des abris-bacs et des composteurs avec bac à broyat, permettant aux habitants de déposer leurs déchets alimentaires en vrac, à leur rythme, sans contrainte horaire.

Une démarche écologique, pratique et évolutive

Les biodéchets représentent près d'un tiers du contenu des poubelles grises et 60 % du budget de la Communauté urbaine pour la collecte et le traitement. Lorsqu'ils sont incinérés, ils génèrent des gaz à effet de serre et gaspillent une ressource valorisable. Triés, ils peuvent être transformés en compost pour enrichir les sols ou en biogaz pour produire de l'énergie.

L'expérimentation vise à :

- ▶ Réduire les émissions de CO₂ liées au traitement des déchets,
- ▶ Tester des solutions de proximité adaptées aux usages des habitants,
- ▶ Préparer un déploiement progressif à l'échelle du territoire à l'horizon 2028.

Un accompagnement de proximité

Des bio-seaux ont été distribués aux habitants des quartiers concernés, accompagnés de supports pédagogiques et de demi-journées d'information. Les bornes de collecte sont géolocalisées via l'application *Infos déchets GPS&O* et accessibles sur le site gpseo.fr.

Les déchets collectés seront valorisés localement, notamment dans les espaces verts ou via des filières de méthanisation. Un bilan de l'expérimentation sera réalisé pour mesurer les impacts environnementaux et sociaux (quantités triées, CO₂ évité, taux d'adhésion...).



BILAN DES INSTALLATIONS DE PAV EN 2025

98 bornes aériennes

- 4 bornes pour les ordures ménagères**
- 5 bornes pour le carton**
- 1 borne pour les emballages**
- 88 bornes pour le verre**

23 bornes enterrées

- 20 bornes pour les ordures ménagères**
- 1 borne pour les emballages**
- 2 bornes pour le verre**

Broyage des végétaux : un service de proximité pour valoriser les déchets verts

Entre le 1^{er} janvier et le 30 août 2025, **27 opérations de broyage** ont été organisées sur le territoire, en partenariat avec **les communes volontaires**. Ces interventions ont permis de produire **85 m³ de copeaux**, dont **54 m³ ont été directement récupérés par les usagers** pour un usage domestique : paillage des massifs, compostage, ou encore aménagements de jardin.

Ce service de proximité, gratuit et accessible, répond à un double objectif :

- ▶ Réduire les apports en déchèterie,
- ▶ Favoriser le retour au sol des matières organiques sous forme de paillage ou de compost.

En complément, ces opérations permettent de sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques de gestion des déchets verts et de promouvoir des alternatives au brûlage, interdit sur l'ensemble du territoire.



Modernisation des déchèteries

GPS&O accélère sa transition vers un service public plus performant

Face à l'augmentation des tonnages collectés et aux exigences croissantes en matière de tri et de valorisation, GPS&O a engagé une série de travaux ambitieux sur cinq équipements du territoire, avec pour objectif d'améliorer l'accueil des usagers, renforcer la sécurité, optimiser les flux et favoriser l'économie circulaire.

Orgeval : un chantier structurant pour un équipement stratégique

Fermée pendant six mois, la déchèterie d'Orgeval a rouvert ses portes le 1^{er} avril 2025 après d'importants travaux de mise en conformité et de modernisation. Le site bénéficie désormais :

- ▶ d'un réseau d'assainissement rénové pour le traitement des eaux usées,
- ▶ de quais électrifiés accueillant deux bennes compactrices (cartons et métaux),
- ▶ d'un conteneur réemploi pour déposer ou récupérer des objets en bon état,
- ▶ d'un accès automatisé par lecture de plaques minéralogiques,
- ▶ d'une voie de sortie élargie pour séparer les flux entre prestataires et particuliers.

Ces aménagements, pour un montant total de 692 000 € TTC, permettent une meilleure sécurisation du site, une fluidification des dépôts et une adaptation aux évolutions réglementaires. Le conteneur réemploi, déjà présent à Aubergenville, Gargenville et Triel-sur-Seine, marque un pas de plus vers l'économie circulaire.

Quatre autres déchèteries en rénovation à l'automne

À l'automne 2025, GPS&O a poursuivi son plan de modernisation avec des travaux ciblés sur quatre autres équipements :

- ▶ **Épône** : réhabilitation du local agents et installation du système d'accès automatique (mise en service prévue en janvier 2026). Travaux sans impact pour les usagers. Coût : 108 700 € TTC.
- ▶ **Gargenville** : création de réseaux pour l'installation de bennes compactrices. Fermeture temporaire du site du 27 octobre au 2 novembre. Coût : 46 000 € TTC.
- ▶ **Mantes-la-Jolie (Closeaux)** : préparation du futur accès automatisé. Fermeture du 3 au 9 novembre. Coût : 19 500 € TTC.
- ▶ **Les Mureaux** : installation d'un conteneur pour les déchets ménagers spéciaux et création d'un chemin de roulement. Fermeture du 17 novembre au 14 décembre. Coût : 93 000 € TTC.

Des solutions de repli ont été proposées aux usagers pendant les périodes de fermeture, avec des horaires élargis dans les déchèteries voisines et un maintien des procédures de dépôt exceptionnel via le site gpseo.fr.

Un accès simplifié pour tous

Le système de lecture de plaques minéralogiques, déployé progressivement, permet aux usagers d'accéder aux déchèteries sans badge ni justificatif, après une inscription unique en ligne ou via formulaire papier. Ce dispositif renforce l'efficacité du service tout en facilitant l'expérience utilisateur.

En 2026, la déchèterie de Conflans-Sainte-Honorine sera à son tour rénovée, poursuivant la dynamique enclenchée.



Les bennes compactrices facilitent le dépôt et le traitement des cartons et métaux.



L'accès aux déchèteries rénovées en 2025 se fait par un système de lecture de plaque minéralogique.

CYCLE DE L'EAU

GPS&O renforce son autonomie en matière de gestion de l'eau



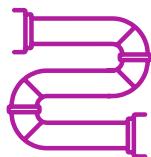
10 INÉGALITÉS RÉDUITES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

En 2025, GPS&O affirme sa souveraineté sur l'eau potable. En rachetant à Veolia une canalisation stratégique de 600 mm de diamètre entre Guitrancourt et Tessancourt-sur-Aubette, la Communauté urbaine franchit une étape décisive vers une gestion pleinement publique et maîtrisée de ses infrastructures.

Ce tronçon de 14,2 km, acquis pour 9,5 M€ TTC, assure l'alimentation en eau de plusieurs communes clés du territoire. Il devient un **levier essentiel pour sécuriser l'approvisionnement et renforcer l'autonomie hydraulique** de GPS&O. Avant 2017 ce réseau participait à l'alimentation de 7 maîtres d'ouvrages différents.



14,2 km
de tronçon acquis
entre Guitrancourt
et Tessancourt-sur-Aubette

Cette canalisation, longue de 14,2 km, joue un rôle essentiel dans l'alimentation en eau potable de plusieurs communes du territoire, notamment Les Mureaux, Juziers, Mézy-sur-Seine, Hardricourt, Meulan-en-Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette, Évecquemont et Vaux-sur-Seine. Depuis la suspension en 2020 de l'unité de production de Meulan par décision de l'Agence régionale de santé (ARS), elle constitue un **axe structurant pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau**.



9,5 M€

Montant de l'acquisition
auprès de la SFDE
(filiale de Veolia)

Cette acquisition s'inscrit dans une stratégie globale d'autonomisation du territoire et poursuit un objectif de sécurisation de l'ensemble du réseau structurant de la rive droite du territoire ainsi que l'alimentation des Mureaux.

En reprenant la pleine maîtrise de ses infrastructures, GPS&O renforce sa capacité à planifier, entretenir et renouveler ses équipements en cohérence avec les besoins locaux et les enjeux environnementaux. Elle met ainsi fin à une dépendance historique vis-à-vis d'opérateurs privés, amorcée dès 1993 avec le contrat d'affermage du District Urbain de Mantes, repris ensuite par la CAMY, puis par GPS&O en 2016.

Ce rachat permet à la Communauté urbaine de disposer d'un réseau unifié, optimisé et résilient, au service d'une gestion publique de l'eau plus transparente, durable et adaptée aux défis du territoire.



8 communes desservies

**Les Mureaux, Juziers, Mézy-sur-Seine, Hardricourt, Meulan-en-Yvelines,
Tessancourt-sur-Aubette, Évecquemont, Vaux-sur-Seine**



"L'acquisition de la canalisation a été menée dans un objectif de sécuriser notre réseau structurant de la rive droite d'Issou à Vaux-sur-Seine ainsi que l'alimentation des Mureaux en supprimant notre dépendance à un réseau historique privé. Désormais, la Communauté urbaine dispose de la pleine maîtrise dans la gestion de ses réseaux interconnectés, y compris en cas de scénario de crise. Nous sommes à présent totalement indépendant et cela nous permet même d'alimenter le Val d'Oise par une partie de notre production d'eau."

Gilles Lécole
Vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement



Modernisation des châteaux d'eau GPS&O sécurise ses réserves



Depuis 2017, GPS&O mène un vaste programme de rénovation de ses ouvrages de stockage d'eau potable. Sur les 63 réservoirs et châteaux d'eau du territoire, une dizaine nécessite des travaux. En 2025, quatre chantiers ont été menés à Boinville-en-Mantois, Fontenay-Saint-Père, Gargenville et Rosny-sur-Seine, avec un objectif clair : sécuriser la distribution et préserver la qualité de l'eau. Ces travaux, réalisés principalement à l'intérieur des structures (étanchéité, canalisations), représentent un

investissement de **1,32 M€** pour **2 770 m³** de stockage rénovés – soit l'équivalent de la consommation annuelle de 70 foyers. Ils se sont achevés cet été avec une fresque en trompe-l'œil sur le château d'eau de Boinville, dans le cadre de l'opération "Un mur, une œuvre".

Dès la fin des premiers chantiers, cinq nouveaux sont déjà planifiés. En parallèle, GPS&O poursuit le renouvellement de ses réseaux enterrés, un enjeu écologique et sanitaire majeur, auquel elle consacre **20 % de son budget d'investissement**. Grâce à ces efforts, le territoire atteint un **taux de rendement de 90 %** (contre 80 % au plan national).



Château d'eau de Boinville-en-Mantois



63 réservoirs et châteaux d'eau sur le territoire

4 chantiers menés en 2025, soit



1,32 M€ d'investissements

Extension du réseau d'eau adoucie Vers une eau de meilleure qualité



En 2024, 68 % des Français exprimaient leur insatisfaction face à la présence de calcaire dans l'eau du robinet, bien avant les questions de goût ou d'odeur. Face à ce constat, la Communauté urbaine poursuit son engagement pour une eau plus douce, plus saine et plus respectueuse des installations domestiques.

Une politique volontariste pour une eau adoucie

D'ici 2028, près de 363 000 habitants, soit 83 % de la population du territoire, bénéficieront d'une eau adoucie grâce à un programme ambitieux d'investissement. Après la

mise en service de quatre premières unités de décarbonatation, GPS&O prévoit la construction de **quatre nouveaux équipements dans les trois prochaines années**.

LA DÉCARBONATATION :

L'ADOUCISSEMENT DE L'EAU POTABLE

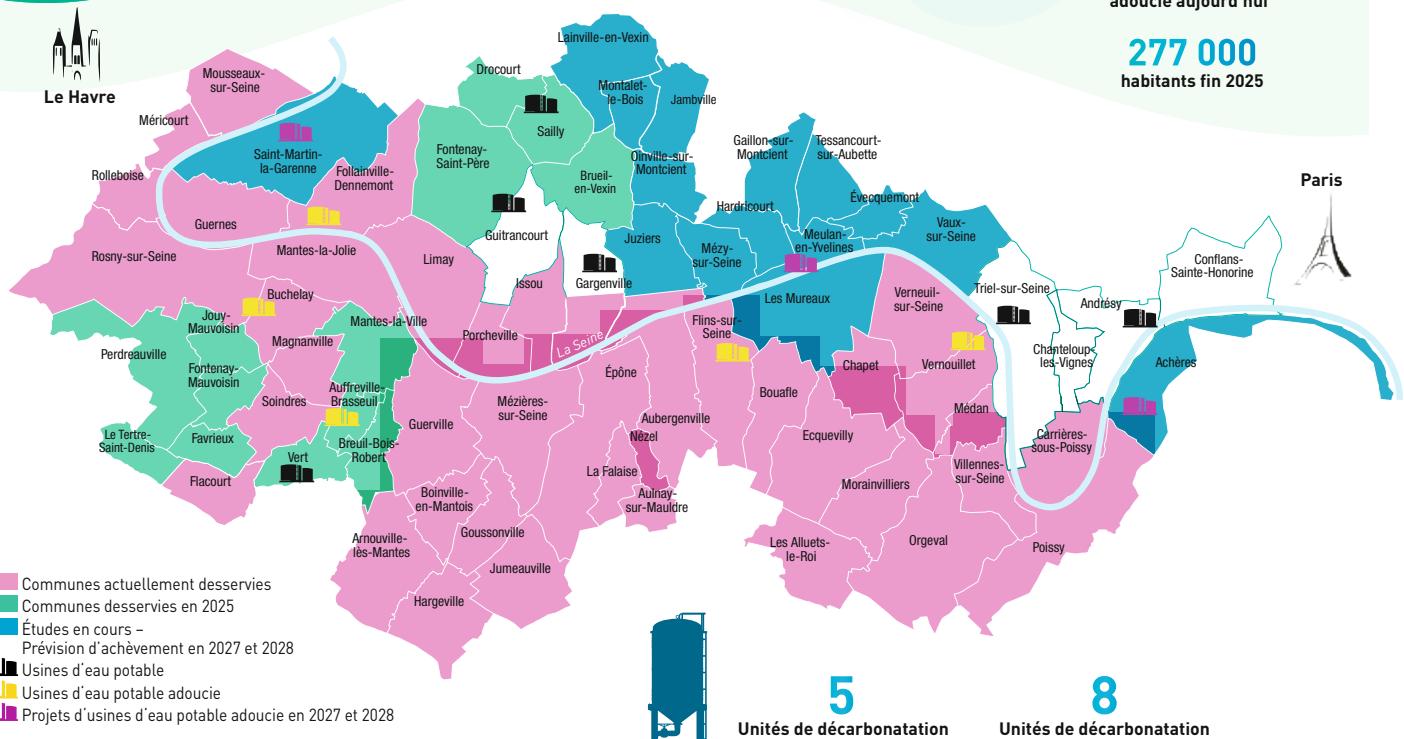
COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE



437 430
habitants

248 000
habitants bénéficiant d'une eau adoucie aujourd'hui

277 000
habitants fin 2025



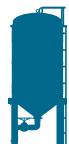
Une réponse aux enjeux sanitaires et économiques

Les analyses menées par l'Agence régionale de santé (ARS) ont révélé des dépassements ponctuels des seuils autorisés pour certains pesticides dans les captages historiques, notamment celui de Saily. GPS&O met donc tout en œuvre pour garantir une eau **plus sûre, mieux équilibrée** (non corrosive et suffisamment minéralisée), **traitée contre les pesticides et plus agréable à boire**.

Le procédé de décarbonatation permet également de **réduire les dépenses liées au calcaire** : pour un foyer de quatre personnes consommant 120 m³ par an, le coût de la décarbonatation est estimé à **48 € par an**, contre **100 € de dépenses annuelles liées au calcaire**. Les économies réalisées (usure réduite des appareils, moins de produits anticalcaires) sont évaluées à **52 € par an**.

Vers une eau adoucie pour tous

Avec ce programme progressif, GPS&O agit concrètement pour améliorer le confort quotidien des habitants, tout en répondant à des enjeux de **santé publique**, de **durabilité et de responsabilité** environnementale. L'adoucissement collectif de l'eau rend désormais **l'usage d'un adoucisseur individuel facultatif**, avec un niveau d'adoucissement équivalent à celui obtenu par les équipements domestiques.



5
Unités de décarbonatation sur le territoire fin 2025

8
Unités de décarbonatation en 2028

Étapes clés en 2025

- ▶ Depuis juillet : les communes de **Fontenay-Saint-Père, Brueil-en-Vexin, Saily** et bientôt **Drocourt** sont alimentées par une eau adoucie produite par l'unité de traitement de **Follainville-Dennemont**, rendue accessible via une nouvelle interconnexion entre les réservoirs de Limay et Fontenay-Saint-Père.
- ▶ Depuis septembre, l'unité de traitement de **Buchelay** dessert en parallèle cinq autres communes : **Favrieux, Fontenay-Mauvoisin, Jouy-Mauvoisin, Le Tertre-Saint-Denis et Perdreauville**, représentant **2 012 habitants**.
- ▶ Depuis l'automne : une nouvelle unité de décarbonatation à **Auffreville-Brasseuil** permet d'alimenter **24 373 habitants** répartis sur quatre communes : **Auffreville-Brasseuil, Breuil-Bois-Robert, Mantes-la-Ville et Vert**.



Renouvellement et sécurisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement



Le renouvellement et la sécurisation des réseaux de la Communauté urbaine représentent un enjeu écologique, mais aussi de santé publique.

C'est pourquoi la gestion de l'eau et de l'assainissement représente l'un des postes financiers les plus importants de la Communauté urbaine.

Pour planifier les **chantiers de réhabilitation des réseaux dégradés**, la Communauté urbaine s'appuie sur une programmation pluriannuelle d'investissements (PPI). Le budget annexe assainissement est proposé à hauteur de 51,8 M€ en 2025 contre 48,4 M€ en 2024, soit une hausse de + 3,4 M€ essentiellement due aux prévisions de travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux.

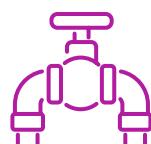


Focus chantiers

Renouvellement du réseau d'eau de la route de Verneuil aux Mureaux

1 665 mètres linéaires de réseau ont été renouvelés pour un coût total de 1,65 M€ TTC.

Ce chantier a permis de remplacer un réseau en fonte grise datant de 1940 et de sécuriser notamment l'alimentation en eau de sites industriels. Les travaux ont été menés en deux phases ; ils ont démarré en octobre 2024 et se sont achevés fin octobre 2025.



≈ 15 km de renouvellement de réseaux d'eau dans une trentaine de communes en 2025



Investissements
10 M€ TTC

≈ 10 km de réhabilitation de réseaux d'assainissement dans 15 communes en 2025



Investissements
4,1 M€ TTC

T13 phase 2

GPS&O adapte ses réseaux pour accompagner le tram



Dans le cadre du prolongement du tram T13 jusqu'à Achères, Grand Paris Seine & Oise mène un vaste chantier de dévoiement des réseaux humides (eau potable, assainissement, eaux pluviales) sur le secteur de Poissy. Objectif : adapter les infrastructures existantes pour permettre le passage du tram sans conflit technique, tout en améliorant la performance du réseau.

En septembre 2025, **80 % des travaux** sont réalisés. Le reste dépend du phasage complexe avec les autres concessionnaires, notamment Île-de-France Mobilités (IDFM), dont les interventions doivent précéder celles de GPS&O. Les travaux se poursuivront jusqu'à l'été 2026.

Le projet intègre également la création d'un **réseau pluvial mutualisé** sous la RD190, en partenariat avec IDFM. Ce nouvel équipement permettra de **déconnecter les eaux pluviales du réseau unitaire de Poissy**, réduisant ainsi les volumes d'eaux parasites acheminés vers l'unité de dépollution du SIAAP à Triel-sur-Seine.

Un chantier structurant

- ▶ **1 077 m** de canalisation d'eau potable dévoyée
- ▶ **1 249 m** de canalisation d'assainissement dévoyée
- ▶ **410 m** de conduite d'eaux pluviales dévoyée
- ▶ **817 m** de canalisation vétuste renouvelée
- ▶ **304 m** de conduite d'assainissement réhabilitée

Financement

- ▶ **Coût total de l'opération : 15,5 M€ TTC**
- ▶ **Participation GPS&O au réseau pluvial mutualisé : 1,56 M€ TTC**

Subventions attendues :

- ▶ **Agence de l'Eau Seine-Normandie : 1,3 M€**
- ▶ **Département des Yvelines (CYT) : 3,5 M€**
(dont 1,75 M€ versé en 2025)



CALENDRIER

2024-2025

Travaux de préparation du terrain
(débroussaillage, démolition
des infrastructures existantes,
aplanissement de terrains...)

Janvier 2024

Publication du marché de travaux

Mai 2024

Recrutement des entreprises de travaux

3 juin 2024

Démarrage de la phase préparatoire

9 septembre 2024

Démarrage des travaux pour le lot 1

30 septembre 2024

Démarrage des travaux pour les lots 2 et 3

Septembre 2025 à 2026

Fin des travaux de dévoiement sous maîtrise

d'ouvrage Communauté urbaine

GPS&O – cycle de l'eau

2025-2027

Réalisation des infrastructures pour la mise
en circulation du tramway (la plateforme,
les voies, les quais, les stations...)

Fin 2025

Démarrage des travaux d'infrastructure
du prolongement du tram T13 entre
Saint-Germain-en-Laye et Achères

2026 à 2028

Travaux de construction du tram T13

2028

Essais et marche à blanc
avant la mise en service

Accompagnement à la mise en conformité des branchements d'assainissement



Dans son 12^e programme (2025-2030), l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN) poursuit son engagement vis-à-vis de la mise en conformité des branchements privés. Dans la continuité des actions engagées depuis 2020, GPS&O a également souhaité poursuivre son accompagnement et a donc signé, au 1^{er} trimestre 2025, une

nouvelle convention de mandat avec l'AESN permettant aux riverains engagés dans des travaux de mise en conformité de leurs raccordements privés de bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 5 000 €. Aujourd'hui, GPS&O dispose d'une enveloppe de l'ordre de 2,5 M€ pour subventionner la mise en conformité des branchements d'assainissement.

Dans le cadre de la première convention de mandat, signée en 2020 et qui s'est terminée en 2024, environ 180 propriétaires ont été accompagnés financièrement lors de la mise en conformité de leurs branchements, pour une subvention totale de l'ordre de 900 k€.

Renforcement de l'assainissement sous le pont de Poissy Un investissement pour l'environnement



Pour répondre aux enjeux de préservation de la Seine et d'amélioration du cadre de vie, la Communauté urbaine a lancé, en juin 2025, un chantier majeur sous le pont de Poissy : l'installation d'une seconde canalisation de refoulement des eaux usées entre Poissy et Carrières-sous-Poissy. Ce projet, mené par SUEZ, s'inscrit dans un schéma directeur ambitieux visant à moderniser et sécuriser les infrastructures d'assainissement du territoire. L'objectif est double : limiter les rejets d'eaux usées dans la Seine, notamment lors de fortes pluies, et garantir la conformité aux normes environnementales. Trois tronçons

structurent ce chantier : le doublement de la canalisation entre l'Usine à Gaz et le pont, la traversée du pont avec une canalisation en acier sous le tablier, puis la pose d'une nouvelle conduite jusqu'au poste station. Ces travaux, d'un montant de 3,42 M€ TTC, sont financés par GPS&O avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). Au-delà de la réduction significative des déversements dans le fleuve, ce projet contribue à la protection de la faune et de la flore aquatiques, tout en renforçant la résilience du territoire face aux épisodes climatiques extrêmes.

Voirie

Une année d'investissements et de chantiers au service du territoire

En 2025, la Communauté urbaine a poursuivi une politique ambitieuse d'entretien, de modernisation et de sécurisation de la voirie, mobilisant l'ensemble des Centres Techniques Communautaires (CTC). Cette action s'est traduite par la réalisation de 107 opérations de gros entretien pour un budget de 20 M€, auxquels s'ajoutent les investissements sur les ouvrages d'art (4,5 M€) et une vingtaine de projets d'investissements structurants pour le territoire (23,6 M€).

Une diversité d'activités au quotidien

La Communauté urbaine œuvre chaque jour à l'amélioration des espaces publics, en lien étroit avec les communes. Que ce soit pour requalifier des rues, sécuriser et faciliter les déplacements, végétaliser les quartiers, GPS&O intervient sur l'ensemble du territoire, de part et d'autre de la Seine et de l'Oise.

► **Réfection et requalification de voirie :** création de voies partagées, aménagements pour les modes de déplacement doux, enfouissement de réseaux, réfection de chaussées, création de stationnements, sécurisation de carrefours et traversées piétonnes.

Focus territorial : À Saint-Martin-la-Garenne, GPS&O a engagé un projet de renouvellement du revêtement complet de la route de Sandrancourt, incluant la réfection de la chaussée, le renforcement ponctuel des rives ainsi que l'amélioration du marquage au sol, pour un budget de 1,25 M€ TTC.

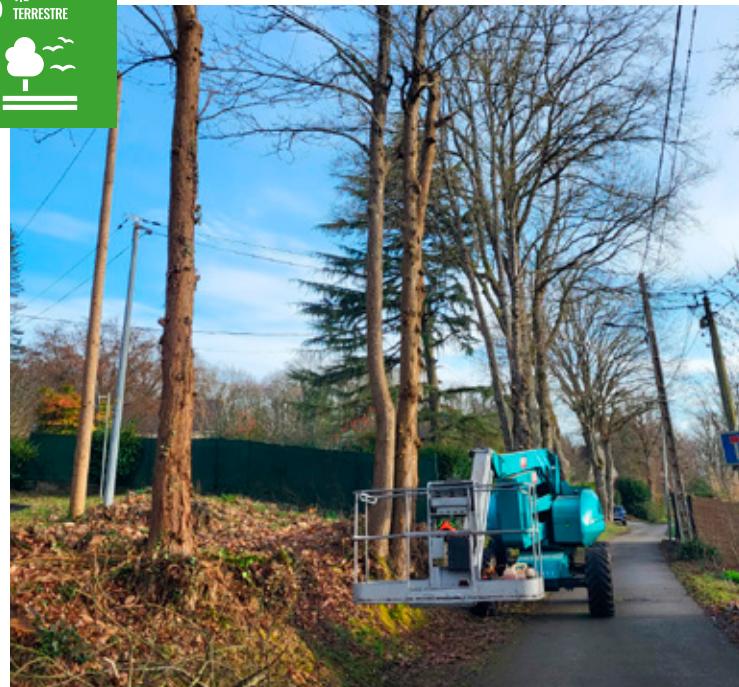
► **Gestion des ouvrages d'art :** réfection de ponts, passerelles, murs de soutènement, comblement de carrières, études et travaux de sécurisation.

Focus territorial : La réfection de la passerelle d'Andrésy a permis la sécurisation des marches et le prolongement du garde-corps, pour un montant de 65,8 k€.

► **Entretien des fossés :** curage, débroussaillage, remise en forme, enlèvement des dépôts sauvages, pour garantir l'écoulement des eaux pluviales, prévenir les inondations et préserver la biodiversité.

Focus territorial : À Gargenville, l'amélioration de la gestion des eaux de ruissellement a été permise par une réfection de chaussée rue Fanny Halworth, pour un montant de 222 k€.

► **Signalisation horizontale et verticale :** plus de 250 interventions de marquage au sol et 850 interventions sur la signalisation verticale (panneaux).



► **Gestion du mobilier urbain :** installation, maintenance préventive et corrective, remplacement des équipements (barrières, corbeilles, arceaux vélos, candélabres...)

► **Gestion des arbres d'alignement :** élagage raisonné, remplacement des sujets malades, ramassage des feuilles, entretien pour la sécurité et la qualité paysagère.

► **Lutte contre les dépôts sauvages :** nettoyage rapide des sites touchés, campagnes de sensibilisation auprès des habitants. Plus de 440 tonnes de dépôt sauvage ont été collectées au 1^{er} trimestre 2025. En parallèle, les communes participent à la verbalisation des contrevenants dans un objectif partagé de protection de l'environnement et de préservation du cadre de vie.



**107 opérations
de gros entretien**



**20 M€
de budget**



Focus chantiers

Conflans-Sainte-Honorine

Rue Maurice Berteaux : un centre-ville modernisé et plus agréable à vivre

À travers un vaste chantier d'aménagement, la rue Maurice Berteaux se transforme pour offrir un espace de circulation fonctionnel. Enfouissement des réseaux, trottoirs élargis, arrêts de bus accessibles, stationnements vélo, végétalisation... Tout est pensé pour faciliter les mobilités, dynamiser le commerce local et valoriser l'espace public. Un investissement de 2,9 M€ TTC porté par GPS&O pour un centre-ville plus attractif et durable.



Au total, 20 projets finalisés ou livrés en 2025, dont 3 en maîtrise d'ouvrage déléguée, pour un total de 23,6 M€ investis

Favrieux

Grande rue : un espace public plus sûr et plus harmonieux

Des travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours Grande Rue à Favrieux, accompagnés d'une réflexion sur la création de places de stationnement en concertation avec la commune. Ce chantier, financé à hauteur de 564 k€ TTC par GPS&O, a débuté en août 2025 et s'étalera sur 6 mois. L'objectif : sécuriser l'espace public tout en améliorant l'esthétique et le confort du cadre de vie pour les habitants.

Fontenay-Saint-Père

Une rue de la Grange Dime plus fonctionnelle, plus verte et plus accessible

GPS&O a engagé des travaux de requalification de la voirie et de création de 16 nouvelles places de stationnement qui ont été livrées en avril 2025. Ce projet, financé à hauteur de 375 k€ TTC par la Communauté urbaine, a permis de végétaliser l'espace public, de sécuriser les déplacements piétons et de mettre aux normes les arrêts de bus et les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Les Mureaux

Rue des Perrons : un réaménagement moderne et arboré

À l'issue d'une première phase d'enfouissement des réseaux aériens et de câblage de la fibre optique, la rue des Perrons a bénéficié d'un réaménagement complet de la voirie, livré en décembre. Les travaux ont permis la réfection des trottoirs, l'aménagement du rond-point à l'intersection des rues des Coquetiers et de la Croix Verte, ainsi que la plantation d'arbres et de végétaux pour renforcer la qualité paysagère du quartier. Ce projet représente un investissement de 1,6 M€ TTC par GPS&O, au service du confort et de la sécurité des habitants.

Mantes-la-Jolie

Renforcer l'attractivité commerciale et touristique des Places du Coeur

La requalification des espaces publics des Places du Cœur a débuté en octobre 2025 pour une durée de 18 mois. Ce projet ambitieux, porté par GPS&O avec un investissement de 7,4 M€, vise à piétonniser le centre-ville historique dans une logique de continuité. Il prévoit également une végétalisation accrue, la désimperméabilisation des sols et une diversification des plantations, pour offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable, durable et résilient.

Médan

Requalification du bord de Seine

Ce projet vise à favoriser la réappropriation des berges par les habitants et à sécuriser leurs déplacements en période de crue grâce à la création d'une voie de bouclage et à la réfection de la rue Émile Zola. GPS&O a financé ce chantier, à hauteur de 622 k€, pour offrir aux habitants un espace renaturé et sécurisé.

Verneuil-sur-Seine

Requalification du carrefour Jules Ferry en giratoire

La création de ce rond-point a permis d'ouvrir un accès plus direct et qualitatif au quartier Gare des Clairières. La différenciation des flux piétons et cycles, ainsi que la rénovation des éclairages permet de sécuriser leur déambulation et un meilleur équilibre des usages. Ce chantier, financé à hauteur de 616 k€ par GPS&O, a également permis l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens, la végétalisation du carrefour et l'amélioration du cadre de vie.



"Le renforcement de nos moyens humains et financiers a permis la réalisation de tous nos projets prévus en 2025. La programmation de nos investissements sur les années à venir, en collaboration avec les communes, nous donne la possibilité de ne pas ralentir notre dynamique de rénovation des espaces publics. Les travaux projetés, les études engagées nous permettent d'envisager l'avenir de notre voirie GPS&O avec confiance."

Suzanne Jaunet

Vice-présidente déléguée aux espaces publics et aux relations aux communes



Un éclairage public plus sobre et plus intelligent

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le marché global de performance énergétique (MGPe), lancé en 2020, prévoit à l'horizon 2028 le remplacement total d'environ 70% des lanternes à ampoules classiques par des lanternes LED (32 000 points lumineux concernés). À terme, l'objectif vise une réduction des consommations énergétiques de 9 millions de KWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de plus de 4 000 habitants.

Des résultats déjà tangibles en 2025

En 2025, la Communauté urbaine a déjà rempli 68 % de son objectif de passage total à la LED d'ici 2028.

Des solutions innovantes pour aller plus loin

L'abaissement de la luminosité est également prévu dans le MGPe. Dès lors que les LED sont installées et opérationnelles, la puissance de l'éclairage nocturne baisse entre 50 % et 80 % en fonction des communes entre 23 h et 5 h du matin. Une fonctionnalité qui combine les économies d'énergie avec la lutte contre la pollution lumineuse et la préservation de la faune nocturne.

La mise aux normes ou le remplacement des armoires électriques est également un chantier qui avance bien. Elle permet d'installer dans les communes un système de télégestion qui agit sur la consommation d'énergie et permet la détection des pannes.

Parallèlement, pour faire face à la flambée des prix de l'énergie, la Communauté urbaine a mis en place, dans les communes volontaires, la limitation ou l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit. Actuellement, 27 communes pratiquent l'extinction sur le territoire, avec à la clé une baisse significative de la consommation.

Concernant la signalisation lumineuse tricolore, la Communauté urbaine s'est engagée dans la mise aux normes des contrôleurs en 2025.



22 000 lanternes déjà remplacées



3 050 lanternes programmées en 2025

Baisse de 40 % de la consommation d'énergie

16 millions de KW/h économisés depuis 2021



850 armoires ont déjà été mises aux normes sur les 950 à traiter, dont 50 en 2025



“La Communauté urbaine a fait le choix d'un éclairage public plus sobre, plus intelligent et plus respectueux de l'environnement. Ce chantier ambitieux qui s'achèvera en 2028, illustre notre engagement concret pour la transition énergétique, la lutte contre la pollution lumineuse et la maîtrise des dépenses publiques.”

Dominique Turpin

Conseiller délégué à l'éclairage public



MOBILITÉS

Encourager les mobilités décarbonées



Nouveaux aménagements cyclables et stationnements vélo

Encourager toutes les pratiques du vélo est la priorité de la Communauté urbaine sur le front du développement des mobilités actives. C'est l'objectif affiché de son Plan Vélo 2, adopté en 2021, qui vise d'ici fin 2026 à améliorer le réseau cyclable actuel selon trois priorités : l'aménagement d'itinéraires cyclables et l'entretien de l'existant, la résorption des discontinuités et l'installation d'espaces de stationnement dédiés aux cycles.

Pour favoriser la pratique du vélo sur le territoire, le développement des aménagements cyclables du quotidien se poursuit et s'intensifie avec l'aménagement d'environ 70 km d'itinéraires d'ici 2026.

Les études d'aménagements cyclables du Plan vélo 2 se sont également poursuivies en 2024 et 2025 et un premier groupe de liaisons cyclables est rentré en phase opérationnelle travaux en fin d'année 2025. Cela représente environ 12 km sur 32 km du Plan vélo 2.



850 km d'aménagements cyclables sur le territoire

(dont 132 km de zone 30 apaisée pour les cyclistes)

40 km de nouveaux aménagements en 2025

Trajectoire ► + 40 km/an



Le quartier de gare de Villennes-sur-Seine présente une offre de transport multimodale complète.



5 544 places de stationnement cyclable sur le territoire

(dont 4 214 créées par GPS&O)

Trajectoire ► + 600 places/an

INVESTISSEMENT TOTAL CONSACRÉ AUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EN 2025

400 k€
sur des aménagements du quotidien

100 k€
sur le volet étude

2 M€
de travaux pour le Plan Vélo 2 (dont 50 % financés par la Région et l'État)



Focus chantiers vélo

Conflans-Sainte-Honorine, rue de Cergy

Création d'une piste cyclable bidi-directionnelle pour créer des continuités cyclables en centre-ville.

Budget : 200 k€

Mantes-la-Jolie, rue Franklin Roosevelt

Optimisation et sécurisation de la desserte pour les cyclistes entre la gare et le centre-ville sur 400 m.

Budget : 40 k€

Poissy

7 km de voies cyclables réalisés ou rénovés (sur les 17 km qui sillonnent la ville), avec sécurisation des carrefours (tourne à droite, sas vélo).

Budget : 200 k€

Déploiement des bornes de recharge électrique

Selon les estimations du schéma directeur départemental, le nombre de véhicules électriques circulant sur le territoire devrait doubler d'ici trois ans. Ainsi, en complément du parc privé de bornes de recharge pour véhicules électriques (centres commerciaux, lieux de travail, lieux d'habitation...), le réseau public de GPS&O se renforce depuis 2023 pour accompagner l'électrification massive des voitures sur son territoire.

En 2025, **35 nouvelles bornes** ont été mises en service soit un réseau de plus de 210 bornes de recharge en service en fin d'année. Pour compléter le réseau existant, 134 nouvelles bornes devraient être déployées par GPS&O d'ici 2026, permettant à terme d'équiper chacune des 73 communes du territoire.

La fourniture, l'installation, la maintenance, la supervision et l'exploitation de ces installations sont assurées depuis 2019 par Bouygues Energies & Services, sous la marque Alizé. Les bornes installées sont de puissance dite "normale" (22 kW), ayant pour vocation une recharge d'appoint en journée ou complète la nuit. Elles viennent en complément des bornes de puissance "lente", "normale" et "rapide" situées sur les espaces privés.

Pour financer ces installations, la Communauté urbaine a engagé un investissement de **3,20 M€ sur 4 ans, soit 800 k€/an**. Cette décision confirme la volonté de GPS&O d'accélérer les transitions énergétique et écologique en accompagnant le développement des mobilités moins polluantes sur son territoire.



58 000 connexions aux bornes par des utilisateurs (entre janvier et septembre 2025)



"Parce que le développement des mobilités électriques est un enjeu de la transition écologique, nous ne pouvons que nous féliciter du déploiement, équitable entre les zones urbaines et rurales, de bornes de recharge. Avec une offre complémentaire à celle du parc privé et qui respecte les équilibres territoriaux, la Communauté urbaine joue ainsi pleinement son rôle de service public en proposant des tarifs accessibles et participant aux objectifs de réduction de gaz à effet de serre."

Eddie Aït

Vice-président délégué aux mobilités



Impulser un usage plus collectif et raisonné de la voiture



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Expérimentation d'un service d'autopartage

Depuis mars 2025, GPS&O expérimente un service de location de voiture en autopartage sur 15 communes du territoire : un service développé par Getaround, pour des usages ponctuels, depuis une même station de départ/arrivée, en complément des autres modes de transport.

Retenu au terme d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), l'opérateur Getaround, leader sur le secteur, a signé avec GPS&O une convention d'occupation temporaire du domaine public communautaire lui permettant de mettre à disposition des habitants **une flotte de 17 véhicules de location** à utiliser exclusivement pour des déplacements occasionnels, de courte et moyenne durée.

Different de la location traditionnelle, ce service permet de se libérer des contraintes liées à la possession d'un véhicule personnel (coûts d'achat ou de location, coûts d'entretien, gestion du stationnement...) en proposant des véhicules :

- ▶ en libre-service et disponibles 24 h/24 et 7 jours/7,
- ▶ pour des trajets d'une heure à quelques jours,
- ▶ sans remise des clés en main propre,
- ▶ avec une restitution à la station de départ.

Il est destiné aussi bien aux particuliers (non-motorisés ou qui cherchent à réduire l'utilisation de leur voiture personnelle), qu'aux entreprises et aux administrations (en remplacement partiel ou total de leur flotte de véhicules).

15 communes volontaires sont concernées : Achères, Andrésy, Aubergenville, Carrières-sous-Poissy, Conflans-

Sainte-Honorine, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Ville, Meulan-en-Yvelines, Mézières-sur-Seine, Orgeval, Poissy, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Vernouillet.

Les bénéfices du déploiement de ce nouveau genre de mobilité sont nombreux :

- ▶ Une consommation d'énergie et des émissions de polluants réduites
- ▶ Moins de places de stationnement occupées
- ▶ Un trafic routier moins dense (1 voiture en autopartage libère le trafic de 5 à 8 voitures particulières).

Par cette expérimentation, la Communauté urbaine contribue à réduire la dépendance à la voiture et favorise le report vers d'autres modes de mobilité.



+ 420 utilisateurs et 1800 km parcourus sur les 6 premiers mois d'activité

Parking : encourager les trajets plurimodaux

Les travaux du pôle d'échanges multimodaux de la gare des Clairières de Verneuil qui sera desservie par le RER E, permettent aux usagers de la gare d'accéder, depuis juin 2025, à un parking entièrement réhabilité de 87 places, avec 4 places équipées de borne de recharge électrique, 2 places PMR, 4 places motos et 2 places de covoitage. Grâce à la labellisation Île de France Mobilités, les places de stationnement sont accessibles à un tarif mensuel attractif négocié pour les abonnés Navigo, pouvant même aller jusqu'à un "tarif à zéro euro" dans certains parkings, sous conditions et dans la limite des places disponibles.

Des tarifs qui privilégient la multimodalité

Cette formule est réservée aux usagers ayant un forfait annuel éligible chargé sur leur Pass Navigo et utilisant régulièrement le Parking Relais (minimum 9 stationnements de rabattement par mois) et dans la limite des places disponibles avec cet avantage tarifaire.

Pour les autres, le parking de la gare de Vernouillet-Verneuil et le parc relais de la gare des Clairières de Verneuil alignent leurs tarifs avec les autres parkings de gare du territoire de GPS&O.

Renforcer l'offre de transport en commun

Une nouvelle numérotation pour un réseau de bus plus lisible et plus cohérent

Depuis le 25 août 2025, les lignes de bus du territoire Poissy – Les Mureaux et du Mantois ont adopté une nouvelle numérotation régionale, dans le cadre du projet de simplification du réseau francilien porté par Île-de-France Mobilités.

Pourquoi cette renumérotation ?

Le réseau francilien compte près de 1 900 lignes, dont certaines partageaient le même numéro, rendant la recherche d'itinéraires complexe pour les usagers. Cette réforme vise à éliminer les doublons, faciliter l'usage des outils numériques et améliorer la lisibilité du réseau.

Une logique territoriale

Chaque secteur de la région se voit attribuer un préfixe unique :

► Poissy – Les Mureaux : préfixe 65

► Mantois : préfixe 54

Les lignes conservent, lorsque c'est possible, leur ancien numéro en suffixe. Quant aux lignes Express, elles sont identifiées par le numéro du département. Ainsi l'ancienne ligne A14 Mantes est désormais identifiée par le numéro 7820.



Des lignes restructurées pour mieux desservir le territoire

La renumérotation s'accompagne d'une restructuration de l'offre afin de permettre une meilleure desserte des centres-villes, pôles commerciaux et établissements scolaires. La fréquence des passages a été renforcée en soirée et le week-end et certains tracés revus pour des trajets plus directs.

Grâce à cette réforme, chaque ligne dispose désormais

d'un identifiant unique en Île-de-France. Les usagers peuvent retrouver facilement les horaires et itinéraires via l'application ou le site iledefrance-mobilites.fr. Cette évolution s'inscrit dans une volonté commune de GPS&O et Île-de-France Mobilités de proposer un réseau de transport plus lisible, plus cohérent et mieux adapté aux besoins du territoire.

Le TàD Mantois : un service de mobilité locale en pleine évolution



Depuis le 1^{er} septembre 2025, le service de Transport à la Demande (TàD) Mantois a connu une transformation significative pour mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants du territoire. Ce dispositif, qui permet de se déplacer sur réservation entre un arrêt de proximité et l'un des 50 points d'intérêt du secteur (gares, centres commerciaux, établissements publics...), couvre désormais 255 points d'arrêt répartis sur l'ensemble du Mantois.

Parmi les évolutions majeures :

- ▶ Le territoire est désormais divisé en trois zones, chacune avec ses propres points d'intérêt, tout en conservant des points communs accessibles à tous.
- ▶ Le service est renforcé par l'ajout de quatre véhicules de 9 places, permettant des trajets plus directs et plus fréquents.

GPS&O intensifie le passage aux bus verts

Les deux Centres opérationnels bus (COB) à Mantes-la-Jolie et Epône ont été adaptés au bioGNV par Île-de-France Mobilités afin de mieux desservir le territoire.

La conversion au bioGNV permet la mise en service de véhicules plus confortables, plus fiables et moins polluants, participant à améliorer le confort des voyageurs et la qualité de l'air.

À ce jour, **près de 20 % de la flotte des bus desservant le territoire circulent au bioGNV**. D'ici 2026, ce taux atteindra environ un tiers. L'objectif d'IDFM est d'atteindre 100 % en 2030 par une livraison progressive de véhicules bioGNV. GPS&O a largement contribué au succès de cette opération notamment par un apport et une réorganisation du foncier permettant la réalisation des deux projets.



Faciliter la circulation d'une rive à l'autre

Mantes-Limay : une passerelle pour relier les rives et les époques

Le projet de passerelle entre Limay et l'Île aux Dames à Mantes-la-Jolie franchit une étape décisive. **En 2026, une nouvelle structure viendra prolonger le parcours initié en 2019, redonnant vie au Vieux Pont de Limay, classé aux Monuments historiques.** Ce chantier, porté avec détermination par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, incarne une vision ambitieuse : reconnecter les territoires par des mobilités douces tout en valorisant un patrimoine exceptionnel.

Construit au XI^e siècle, le Vieux Pont est l'un des plus anciens ponts de France encore debout. Il a traversé les siècles, mais aussi les épreuves, notamment la Seconde Guerre mondiale, qui a détruit ses deux arches centrales. En 2024, GPS&O a piloté une opération de restauration majeure, avec le remplacement de plus de 15 m³ de pierres immergées manquantes. Ce travail minutieux a permis de stabiliser l'ouvrage et de préparer son intégration dans un nouvel aménagement.



Des travaux subaquatiques sur les parties immergées du Vieux Pont ont permis le nettoyage, le remplacement des pierres abîmées ou manquantes et leur rejoindre. La désinstallation des échafaudages, côté rive droite, au cours du 2^e trimestre 2025, a ouvert la voie à la pose de la passerelle au cours du dernier trimestre.

Cette future passerelle, longue de 120 mètres, reliera l'Île aux Dames à la Maison du Passeur à Limay. Elle s'appuiera sur le pont médiéval, enjambant le vide laissé par les arches disparues grâce à une structure contemporaine, légère et discrète. Ce nouvel équipement offrira aux piétons et cyclistes une traversée fluide, sécurisée et esthétique, tout en respectant l'environnement fluvial.

Au-delà de l'aspect architectural, ce projet reflète **l'engagement de GPS&O pour une mobilité durable et inclusive**. En investissant à hauteur de 16% sur les 5,64 M€ TTC nécessaires à la réalisation de la passerelle et à la restauration du pont, la Communauté urbaine affirme son rôle moteur dans la transformation du territoire. Elle a également coordonné les études techniques, les relevés patrimoniaux et les démarches réglementaires, en lien avec les partenaires institutionnels et les architectes.

La passerelle Mantes-Limay deviendra un maillon essentiel du réseau de liaisons douces de GPS&O, tout en redonnant au Vieux Pont sa fonction de lien entre les rives. Ce projet illustre parfaitement la capacité du territoire à conjuguer mémoire et modernité, au service des habitants.

LA PASSERELLE EN CHIFFRES

XI^e siècle

Époque de construction du Vieux Pont de Limay, l'un des plus anciens ponts de France encore debout

120 mètres

Longueur totale de la passerelle reliant l'Île aux Dames à la Maison du Passeur à Limay

21 mètres

de portion suspendue en belvédère, à l'emplacement des deux arches détruites du Vieux Pont

+ de 15 m³

de pierres immergées manquantes remplacées en 2024 dans le cadre de la restauration

5,64 M€

Montant total de l'investissement pour la restauration du pont et la création de la passerelle

16 %

Part du financement assurée par la Communauté urbaine GPS&O

Une nouvelle passerelle entre Poissy et Carrières-sous-Poissy

À l'horizon 2027, une passerelle cyclo-piétonne de 305 mètres reliera Poissy à Carrières-sous-Poissy, franchissant la Seine à 12 mètres de hauteur.

Confier à l'agence Ney & Partners, cette infrastructure contemporaine s'appuiera sur les vestiges d'un ancien pont médiéval, détruit en partie durant la Seconde Guerre mondiale. Pensée pour favoriser la mobilité douce, elle offrira une liaison directe avec la gare de Poissy (ligne J,

RER A et bientôt RER E), tout en valorisant le patrimoine fluvial.

Après une optimisation technique en 2024, les marchés ont été attribués début 2025. **Le chantier, financé à hauteur de 32,3 M€ dont 9 M€ par GPS&O, a débuté fin 2025 pour deux ans.** Ce projet structurant incarne l'ambition du territoire : relier les communes de manière durable, fonctionnelle et respectueuse de leur histoire.



Fresque du duo d'artistes Mojito Fraise à Villennes-sur-Seine dans le cadre de l'opération Un mur, une œuvre.



Un cadre de vie
agréable et attractif

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les temps forts du développement économique

Lancement du chantier du Port Seine Métropole Ouest (PSMO)

Nouvelle étape franchie pour l'axe Seine : le chantier du PSMO a été lancé fin septembre sur les communes d'Andrésy, Achères et Conflans-Sainte-Honorine. Porté par HAROPA PORT, ce projet ambitieux de plateforme multimodale de 100 ha dédiée au BTP incarne une nouvelle dynamique économique et écologique pour le territoire.

Pensé depuis 2013, le projet vise à renforcer le transport fluvial et ferroviaire en Île-de-France, tout en accompagnant les chantiers du Grand Paris. Il s'inscrit dans une logique de logistique durable, avec près de 30 % d'espaces verts, une charte chantier vert et une certification ISO 14001 renouvelée.

Ce nouveau port entrera en activité dès 2027 à l'issue d'une première phase de travaux. À terme, il accueillera plus de 750 emplois pérennes et une capacité de 4 bateaux et 2 trains par jour.



Ce projet, qui représentera au total un investissement de 150 M€, est soutenu par l'État, la Région Île-de-France, l'Union européenne, et les communes d'Andrésy, Achères, Conflans-Sainte-Honorine. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise apporte 911 k€ de participation à l'aménagement des voiries.



Inauguration de la nouvelle plateforme logistique France Boissons à Buchelay

Le 26 mars 2025, France Boissons (groupe Heineken) a installé sa nouvelle plateforme de 19 000 m², regroupant les sites de Rosny-sur-Seine et Gennevilliers. Ce projet, porté par Diderot Real Estate et Weinberg Capital Partners, génère 150 emplois et 200 k€ de recettes fiscales annuelles pour la Communauté urbaine. Le bâtiment, certifié BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) niveau excellent, incarne sobriété foncière, performance énergétique et intégration paysagère.



GPS&O à la rencontre des futurs entrepreneurs

Le Bus de la création d'entreprise a sillonné le territoire du 15 au 26 septembre pour sensibiliser à l'entrepreneuriat. Conseils, financement, réseau : deux semaines d'animations et de rencontres pour accompagner les porteurs de projet, avec un temps fort autour des Villages Entrepreneuriaux. Cette nouvelle formule 2025, proposée dans une quinzaine de communes, a permis d'enclencher un premier contact avec 250 personnes (soit 100 de plus qu'en 2024) qui bénéficieront de conseils de nos services communautaires ou un de nos partenaires selon le besoin.

Pose de la première pierre du futur centre IKEA à Limay-Porcheville

Le 26 avril 2025, IKEA a lancé les travaux de son futur centre de distribution clients sur la zone portuaire de Limay-Porcheville. Ce projet de 120 M€, implanté sur 160 000 m², incarne l'ambition de logistique durable portée par GPS&O. Grâce à ses infrastructures multimodales, le site permettra des livraisons fluviales depuis Limay, complétées par des véhicules électriques. Le chantier, exemplaire sur le plan environnemental, pré-



voit 22 000 m² de panneaux solaires et 33 000 m² d'espaces verts. L'activité débutera fin 2026, avec à la clé 350 emplois directs et indirects.



"L'implantation d'Ikea dans la zone portuaire de Limay, grâce à son interface multimodale, est une localisation stratégique unique qui exploitera le trafic fluvial à son maximum, évitant toute saturation du réseau routier déjà existant. Il s'agit d'une étape majeure pour le développement durable de notre territoire."

Yann Perron

Vice-président délégué à l'axe Seine et à l'énergie

Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI)

Comme chaque année, GPS&O était au rendez-vous de ce salon qui s'est tenu au Palais des Congrès de Paris du 9 au 11 décembre 2025. Pour cette édition, la Communauté urbaine était présente sur le stand de l'Entente Axe Seine pour faire connaître les disponibilités immobilières et foncières du territoire et pour accompagner les entreprises dans leurs projets d'implantation et d'investissement, aux côtés de sept partenaires stratégiques :

- ▶ La Ville de Paris avec la Sem Paris Seine et Paris & Métropole Aménagement
- ▶ La Métropole Rouen Normandie et la Communauté d'Agglomération Seine Eure
- ▶ La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- ▶ La Métropole du Grand Paris
- ▶ La Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo
- ▶ L'EPAMSA
- ▶ HAROPA PORT

Convention d'affaires GPS&O : une journée pour réseauter et entreprendre

Le 25 novembre, GPS&O a réuni plus de 250 entreprises au forum Armand Peugeot pour sa 7^e Convention d'affaires. Une journée dédiée au networking et aux opportunités business, avec des rendez-vous qualifiés, des partenaires mobilisés et des solutions concrètes pour booster le développement économique local.



CAP SUR LE RENOUVEAU INDUSTRIEL



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



GRAND PROJET

Renouveau industriel Seine Aval accélère sa transformation

Le territoire de Seine Aval entre dans une nouvelle ère industrielle. Avec le lancement du Temps II du programme Territoires d'industrie, GPS&O, en partenariat avec trois intercommunalités voisines, affirme sa volonté de faire de la vallée de la Seine un bassin industriel de référence en Île-de-France, en répondant aux enjeux de décarbonation, d'innovation, de logistique et d'emploi.

Co-piloté avec ArianeGroup jusqu'en 2027, ce programme fédère les acteurs publics et privés autour d'une ambition commune : **réindustrialiser durablement**, en misant sur l'innovation, la transition écologique, la logistique fluviale et l'emploi local.

Le Cluster industriel : un réseau d'entreprises engagées

Créé en mai 2023, le **Cluster industriel GPS&O** regroupe aujourd'hui **42 entreprises** représentant plus de **12 000 emplois**, soit plus de la moitié des emplois industriels du territoire. Ce collectif permet aux acteurs de toutes tailles et filières de partager leurs problématiques et de co-construire des solutions autour de thématiques clés : transition énergétique, attractivité RH, logistique fluviale, réutilisation des ressources.

La Communauté urbaine entretient ce dynamisme par l'organisation régulière de rencontres et de visites d'entreprises. Plus de **30 rencontres** ont déjà été organisées pour renforcer les synergies locales.

En 2025, on peut citer notamment la visite du site de NextPharma - Limay qui a ouvert ses portes, fin septembre, à 25 industriels du cluster... L'occasion de partager les récentes réussites de l'entreprise, de renforcer les synergies et d'échanger sur des enjeux clés comme l'emploi et la décarbonation.

Autre temps fort de l'année : l'atelier "Logistique décarbonée" animé par EDF courant octobre, où ont été pré-

sentées les modalités d'électrification des flottes poids lourds, les aides économiques disponibles, les accompagnements pour la pose de bornes de recharge et les modalités d'amortissement des flottes.

Le Comité des financeurs : faciliter l'accès aux aides publiques

Lancé en janvier 2025, le **Comité des financeurs** est une plateforme de centralisation des projets industriels, permettant leur orientation vers les dispositifs de financement adaptés. En six mois, **53 M€ d'investissements** ont été recensés pour **19 projets portés par 7 entreprises**. Ce dispositif, soutenu par les Sous-préfectures de Mantes-la-Jolie et Saint-Germain-en-Laye, renforce l'attractivité du territoire pour les porteurs de projets industriels.

Le programme Rebond GPS&O : 2 M€ pour l'écologie industrielle

Doté d'une enveloppe de **2 M€**, le **programme Rebond GPS&O pour l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)** soutient les TPE/PME dans leurs investissements liés à la réutilisation des flux et ressources. Les dépenses éligibles incluent l'achat de machines, logiciels, aménagements, études de faisabilité et même le soutien à l'emploi. Ce programme incarne l'engagement de GPS&O pour une industrie circulaire et durable.

L'Axe Seine

Moteur du renouveau industriel et logistique

2025 est également l'année du renforcement de l'engagement de GPS&O en faveur du développement économique et durable. Pour cela, la Communauté urbaine s'appuie sur un atout stratégique : l'Axe Seine. Véritable colonne vertébrale du territoire, le fleuve structure les dynamiques industrielles, logistiques et environnementales de Seine Aval.

Une ambition partagée à l'échelle régionale

GPS&O a rejoint l'Entente Axe Seine, aux côtés de grandes métropoles comme Paris, Rouen et Le Havre, pour porter une vision commune : faire de la Seine un corridor logistique décarboné et un levier de développement économique. Cette coopération vise à **valoriser les 55 km de berges traversant le territoire**, en lien avec les ports, les entreprises fluviales et les projets d'aménagement.

Un levier pour la transition industrielle

Dans le cadre du programme Territoires d'industrie Seine Aval, l'Axe Seine est au cœur des réflexions sur la logistique fluviale, la décarbonation et la réindustrialisation. Le cluster industriel GPS&O, qui regroupe 42 entreprises, intègre pleinement cette dimension avec des **projets de report modal, des études de faisabilité et des ateliers thématiques menés** en lien avec EDF et Voies Navigables de France (VNF).



Des projets concrets en cours

L'année 2025 a également vu l'émergence de projets structurants : développement de boucles locales d'énergie, soutien à l'écologie industrielle et accompagnement de l'implantation d'acteurs majeurs comme IKEA à Limay-Porcheville, avec à la clé la **création de 500 emplois**. Ces initiatives illustrent la capacité du territoire à conjuguer attractivité économique et transition écologique.

GPS&O, lauréat de l'AMI "APPEL D'AIR"

GPS&O a par ailleurs été le seul lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "APPEL D'AIR" sur l'Axe Seine, dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPIER). Ce programme vise à reporter les marchandises de la route vers le fleuve ou le rail, afin de réduire l'empreinte carbone des entreprises. Il offre aux industriels du territoire :

- ▶ Un accès gratuit à la plateforme "Cumulus" pour la gestion logistique,
 - ▶ Un accompagnement personnalisé par un bureau d'études, mobilisé pour 20 entreprises.
- Les bénéfices attendus sont multiples : réduction des coûts d'entretien des voiries, amélioration de la qualité de l'air et soutien au développement industriel dans une logique de durabilité.





Focus sur l'offre foncière

Mantes-Buchelay : un parc d'activités en plein essor

Avec 107 hectares, 270 établissements et plus de 3 150 salariés, le parc d'activités économiques de Mantes-Buchelay s'impose comme l'un des pôles majeurs du territoire de GPS&O. En 2025, la Communauté urbaine a lancé un appel à projets pour la cession de deux terrains (1 ha pour un pôle de loisirs, 2 ha pour des activités économiques), renforçant l'attractivité du site.

Desservi par l'A13, la D113 et les transports en com-

mun, ce parc accueille une diversité d'activités : industrie, artisanat, commerce, tertiaire et logistique. L'implantation de France Boissons en juin 2025 illustre cette dynamique : une plateforme de 18 000 m² sur plus de 5 ha, regroupant 150 collaborateurs, dont 120 nouveaux emplois, avec une forte ambition environnementale.



“Ce développement s'inscrit dans la stratégie de la Communauté urbaine visant à valoriser son réseau de 56 parcs d'activités. 6 de ces parcs disposent encore d'une offre foncière disponible. La Communauté urbaine soutient et privilégie l'implantation de nouvelles entreprises et accompagne ainsi la croissance des acteurs locaux.”

Evelyne Placet

Conseillère déléguée au foncier

GPS&O, le CoDev et CY Cergy Paris Université Un partenariat pour l'avenir



Le 12 juin 2025, la Communauté urbaine GPS&O, le Conseil de développement (CoDev) et CY Cergy Paris Université ont signé une nouvelle convention de coopération. Objectif : faire du territoire un espace d'innovation, de formation et d'engagement pour la jeunesse. Ce partenariat vise à renforcer les liens entre monde académique, citoyens et acteurs locaux autour de projets concrets dans les domaines de la recherche, de la pédagogie, de l'aménagement ou encore de la transition écologique. CY, qui accueille le plus grand nombre d'étudiants issus du territoire, s'engage à favoriser leur intégration en stage ou apprentissage au sein de la Communauté urbaine, tandis que le CoDev contribuera à orienter les



thématisques de recherche en lien avec les besoins du territoire. Une démarche qui illustre la volonté de GPS&O de devenir un territoire apprenant et inclusif.



“Les partenariats avec les Universités et les instituts de formation doivent se développer car ils incarnent notre ambition de faire de GPS&O un territoire apprenant, où les étudiants trouvent des opportunités concrètes pour s'engager, innover et construire l'avenir aux côtés des acteurs locaux.”

Annette Peulvast

Vice-présidente déléguée à l'enseignement supérieur

Prix de l'Entrepreneur GPS&O 2025

5 lauréats pour incarner l'audace et l'innovation locale



Le 18 mars 2025, le Forum Armand Peugeot à Poissy a accueilli la cérémonie de remise du Prix de l'Entrepreneur GPS&O, un événement devenu incontournable pour valoriser la créativité, l'engagement et l'innovation des entrepreneurs du territoire. Pour cette 5^e édition, 81 entreprises candidates, 14 finalistes et 5 lauréats ont marqué une soirée placée sous le signe du dynamisme économique local.

Un concours révélateur de talents

Organisé par la Communauté urbaine, ce prix distingue chaque année des projets porteurs de sens et d'avenir. Après un processus rigoureux de sélection par un comité d'experts et un Grand Jury, cinq prix ont été décernés, pour un montant total de **47 000 €**.

Les lauréats 2025

► Prix de l'Entrepreneur GPS&O 2025 (15 000 €)

ORNATUS 3D, fondé par Balla Ndiaye, conçoit des objets de décoration écoresponsables grâce à l'impression 3D. Un projet alliant design, durabilité et technologie.

► Prix du Créeateur (10 000 €)

Farmiswipe, porté par Kenzo Ihamouine et Camille Huan, propose une interface intuitive pour consommer local, frais et de saison. Une solution numérique au service de l'agriculture de proximité.

► Prix de l'Innovation (10 000 €)

L'Extratypik, salon de coiffure itinérant fondé par Siham Yara, offre des prestations adaptées aux personnes en situation de handicap. Une innovation sociale saluée pour son impact concret.

► Prix de l'Économie circulaire (10 000 €)

Modul'o Yvelines (Tryon), projet de Jimmy Colomies, valorise les biodéchets par méthanisation et production de fertilisants. Une réponse locale aux enjeux environnementaux.

► Prix du Public (2 000 €)

Cœur Léger, dispositif imaginé par Sujeevan Muruganandam pour prévenir et apaiser les crises d'autisme, a été largement plébiscité par le grand public qui a participé à l'élection. Une innovation humaine et inclusive.



Une soirée fédératrice

Près de **300 participants** – entrepreneurs, élus, partenaires économiques – ont assisté à cette soirée animée par des prises de parole variées du secteur industriel. Placée sous le haut parrainage de **Marc Benayoun**, Directeur exécutif du groupe EDF, la cérémonie a également permis à des entreprises majeures comme **IKEA France** ou **ArianeGroup** de présenter leurs projets structurants sur le territoire.

Un accompagnement au-delà du prix

Au-delà des dotations, les lauréats bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** par les services de développement économique de GPS&O pour consolider leur implantation et favoriser leur croissance. Le Prix de l'Entrepreneur s'inscrit ainsi dans une stratégie globale de soutien à l'entrepreneuriat local.



“Contribuer à la vitalité économique de notre territoire est l'une des priorités de la Communauté urbaine. Encourager l'innovation et stimuler la fibre entrepreneuriale en est une composante essentielle.”

Raphaël Cognet

Vice-président délégué au développement économique



SPORT

Les temps forts des équipements sportifs communautaires



Prévention noyade avril 2025

Animation "secourisme et sauvetage aquatique" à destination du public pour les enfants à partir de 10 ans et dans le cadre des séances de la natation scolaire encadrée par les maîtres-nageurs et/ou par les pompiers des Yvelines. Avec des exercices de sauvetage, expositions, quizz, sensibilisations aux numéros d'appels d'urgences...



**210 enfants et + 40 classes
sur les animations à destination
du public et des activités**



Aquatique's Tour 2 avril 2025

Recrutement de maîtres-nageurs sauveteurs au Centre aquatique Aquasport.

GPS&O a organisé un forum emploi pour présenter le métier de maître-nageur sauveteur, les formations et financements, mais aussi les postes à pourvoir dans les piscines du territoire. L'objectif ? Susciter des vocations et aider les piscines à recruter dans un secteur en tension, au niveau local comme national.



Aquasplash 30 mai 2025

L'opération Aquasplash a permis à près de **580 nageurs** de tous niveaux de s'amuser sur des parcours aquatiques ludiques préparés par les éducateurs sportifs de cinq piscines du territoire*. Et parce qu'Aquasplash se veut avant tout un événement accessible au plus grand nombre, l'entrée et l'accès aux animations était à 1 € pour tous dans les piscines participantes !

*Les piscines : piscine Sébastien Rouault (Andrésy), piscine Migneaux et piscine Saint-Exupéry (Poissy), piscine de Verneuil-sur-Seine, piscine de Porcheville, piscine de Bècheville (Les Mureaux).

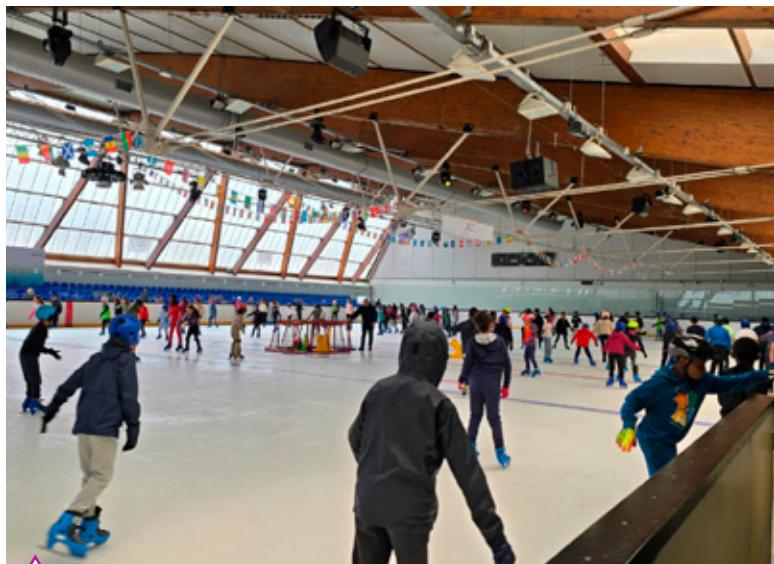
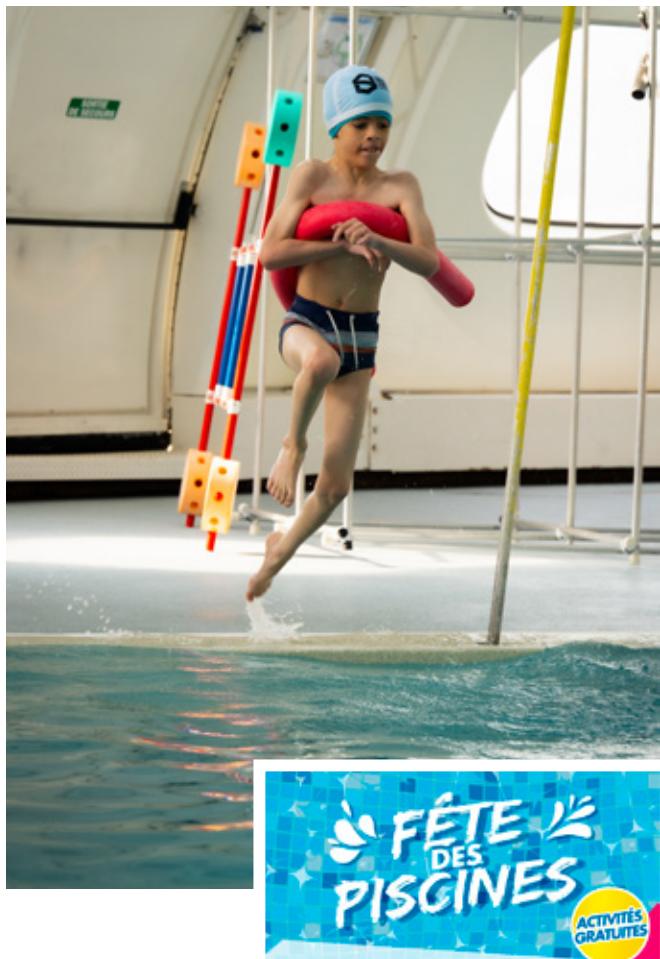
Fête des piscines 7 au 20 juin 2025

Un large choix d'activités et d'animations étaient à découvrir gratuitement dans 4 piscines du territoire* : swimrun, structures gonflables, aquabiking, baptême de plongée, animations triathlon, initiation au secourisme et bien d'autres.

*Piscines communautaires concernées : la piscine de Bécheville aux Mureaux, la piscine à Porcheville, La piscine à Verneuil-sur-Seine, la piscine Migneaux à Poissy.



800 visiteurs



Olympiades scolaires 2024 16 au 20 juin 2025

Lancée à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024, la formule des Olympiades séduit toujours et cette année encore le public était au rendez-vous. L'objectif de cette compétition interclasses est de développer les valeurs de camaraderie, d'entraide et de respect des règles du jeu. Quelque **1 600 élèves de CM2, 70 classes de 41 établissements scolaires** se sont affrontés en équipes dans des épreuves sportives aquatiques, terrestres et même sur glace, durant des sessions d'une demi-journée.

Inscription aux activités aquatiques septembre 2025

Comme chaque année, les inscriptions en ligne à la quinzaine de cours et d'activités aquatiques proposée à la rentrée 2025-2026 ont eu lieu dès le 1^{er} septembre dans les piscines communautaires.

Hors année olympique, les créneaux sont déjà pris d'assaut à chaque rentrée scolaire. Les piscines gérées par la Communauté urbaine ont connu un raz-de-marée sur les inscriptions dans leurs équipements. En quelques jours, les cours de natation enfants et ados (1 850 places disponibles) de l'ensemble des piscines concernées* affichaient complets.

(*) Piscines communautaires à : Aubergenville, Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Poissy, Porcheville, Verneuil-sur-Seine.

Savoir nager : toujours plus de moyens mis en œuvre

Permettre aux enfants d'évoluer dans l'eau en toute sécurité, lutter contre les noyades : tels sont les objectifs du programme "Savoir nager", déployé dans les écoles élémentaires du territoire. En 2025, 32 000 élèves de CP, CE2 et CM2 ont bénéficié de séances gratuites dans les piscines communautaires, mobilisant 75 maîtres-nageurs. Pour garantir l'égalité d'accès, la gratuité a été étendue à toutes les piscines communautaires depuis la rentrée 2024-2025, représentant un effort financier annuel de 554 k€. Grâce à une gestion solidaire des équipements, les rénovations sont coordonnées pour maintenir l'accueil des scolaires et soutenir les clubs sportifs du territoire.

Sport adapté et parasport

GPS&O s'engage pour une pratique inclusive

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



10 INÉGALITÉS
REDUITES



Dans la dynamique des Jeux de Paris 2024, GPS&O affirme son ambition de faire du sport un levier d'inclusion. Le Projet Sportif de Territoire 2024-2026 identifie clairement le développement du parasport et du sport adapté comme une priorité, face à une offre encore trop limitée.



38 600 €
en soutien
aux associations
de pratique
para-sportive

Trois actions structurantes ont marqué l'année 2025. D'abord, la mise en place d'une session de **formation "Club inclusif"**, en partenariat avec le Comité Paralympique et Sportif Français, qui a vocation à être proposé à un duo dirigeant/coach sportif d'une douzaine d'associations (soit 25 personnes) pour se former à l'accueil des publics en situation de handicap. L'appui du paracoach de l'Institut Parasport-Santé pourra être sollicité pour approcher les associations pré-repérées. Objectif : faire émerger une offre locale de qualité, visible et labellisée.

Ensuite, GPS&O a lancé un projet pilote "**Savoir Nager Sport Adapté**" à destination des jeunes des IME du territoire. Huit établissements sont concernés, soit près de 500 jeunes. Une séquence annuelle gratuite de 10 séances est proposée, avec un objectif de formation de 12 maîtres-nageurs supplémentaires.

Enfin, un nouvel **appel à projet portant sur le soutien de la pratique para-sportive** pour 2025 a permis d'accompagner 10 associations dans des projets concrets : formations, achat de matériel, création de sections dédiées... pour un montant total de 38 600 €. Le dispositif sera reconduit en 2026, pour inciter les associations à candidater aux différents labels que propose la FFH.



Ces actions traduisent une volonté forte :
faire du sport un droit pour tous, et un vecteur de cohésion territoriale.



Activités de pleine nature

Un levier structurant pour le territoire



En 2025, GPS&O affirme son ambition de faire des activités de pleine nature un moteur d'attractivité et de qualité de vie. Avec 2/3 d'espaces naturels, 450 km d'itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), 3 GR, 2 véloroutes et un tissu associatif dynamique, GPS&O dispose d'atouts majeurs.

Issu d'un diagnostic mené en 2024 et partagé avec les communes, associations et partenaires institutionnels, un **schéma de développement des activités de pleine nature** (APN) 2025-2028 a été adopté, structuré autour de 6 axes : enrichir l'offre (trail, VTT...), renforcer le balisage, valoriser par le numérique, soutenir les acteurs locaux et développer l'événementiel.

Ce projet, inscrit dans le **Projet Sportif de Territoire 2024-2026**, vise à structurer une offre cohérente et attractive, au service des habitants et du rayonnement du territoire. Un investissement de 240 k€ est prévu pour concrétiser cette ambition.

Ce plan d'action 2025-2028, au croisement des politiques sportives, touristiques et environnementales, vient répondre à une demande croissante des Français dont près de 50 % pratiquent une activité de nature.

LES ATOUTS DU TERRITOIRE



66 %
d'espaces naturels



450 km d'itinéraires
inscrits au PDIPR



3 chemins de
grande randonnée

2 véloroutes

La rénovation des équipements communautaires



Focus chantiers

Complexe sportif de la Butte Verte Un investissement structurant pour le sport et les loisirs



Implanté sur 72 hectares à Mantes-la-Jolie, Rosny-sur-Seine et Buchelay, le complexe de la Butte Verte est un site emblématique du territoire, dédié à la pratique sportive, aux loisirs et à la nature. En 2025, GPS&O a finalisé un vaste programme de rénovation engagé depuis 2022, pour un **montant total de 1,18 M€ TTC**, dont 70 000 € cofinancés par la Région Île-de-France pour les terrains de football.

Ce chantier a permis :

- ▶ La réfection des terrains de football synthétiques, désormais labellisés T6 par la FFF, adaptés à la pratique loisir et compétition (2 700 licenciés).
- ▶ La création de vestiaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux arbitres.
- ▶ Le remplacement de l'éclairage par des LED, plus performantes et économies en énergie.
- ▶ L'installation d'un éclairage pour le parking visiteurs.
- ▶ La rénovation de la piste de karting, labellisée École Française de Karting depuis 2014.
- ▶ La modernisation des aires de jeux, avec notamment le remplacement du toboggan.



- ▶ L'amélioration des terrains de baseball et de cricket, avec ajout de clôtures et réfection des surfaces.

Un projet de mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap et de sensibilisation à la biodiversité est également en cours d'étude.

Ce programme de rénovation s'inscrit dans le Projet Sportif de Territoire adopté en 2024 qui vise à **renforcer l'attractivité des équipements communautaires, soutenir les clubs et favoriser l'inclusion par le sport**. Le complexe, qui accueille chaque année des milliers de scolaires, familles et licenciés, offre désormais un cadre modernisé, sécurisé et adapté à tous les publics.



Stade Nautique International : La première pierre posée

Le 21 juin 2025, GPS&O a célébré la pose de la **première pierre du futur Stade Nautique International à Mantes-la-Jolie**. Ce projet structurant, soutenu par le Département des Yvelines, l'Agence Seine Normandie et la Région, incarne l'héritage des JOP24. Avec **près de 13 M€ investis**, il vise à moderniser un site d'exception au cœur de la réserve Natura 2000. Trois phases de travaux permettront d'accueillir des compétitions internationales, tout en renforçant l'accès au sport pour tous.

Piscine d'Andrésy Une réfection pour le confort des usagers

Issue du plan "1000 piscines" mené dans les années 70 par les pouvoirs publics, la piscine d'Andrésy fait l'objet d'une rénovation permettant de répondre plus qualitativement aux besoins du territoire, d'améliorer de façon importante sa performance énergétique et le confort des usagers. Lancés dès la mi-mars 2025, **les travaux de rénovation du bâtiment devraient durer 16 mois**.

Ils englobent :

- ▶ La rénovation énergétique du bâtiment : isolation thermique par l'extérieur et rénovation du chauffage ;
- ▶ La création d'une extension administrative ;
- ▶ L'agrandissement de l'entrée ;
- ▶ La réfection du bassin sportif et de la pataugeoire.



Coût de l'opération :
6,24 M€



Centre aquatique Aquabelle Un chantier exemplaire au service du sport et de la transition énergétique

Fermé en 2022, le centre aquatique Aquabelle à Meulan-en-Yvelines fait l'objet d'une rénovation ambitieuse portée par GPS&O.

Le chantier, d'un **montant de 8,6 M€**, illustre la stratégie communautaire en matière d'équipements sportifs durables. Une visite de chantier, organisée le 28 juin 2025, a permis aux habitants et élus de découvrir les avancées concrètes d'un projet structurant pour le territoire.



OBJECTIF



- 42 % de consommation énergétique**
- 30 % d'eau**
- 200 tonnes de CO₂ par an**



"La modernisation du Stade Nautique International s'inscrit dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024. Il incarne un héritage durable pour les habitants, les athlètes et le territoire, en conciliant haute performance sportive, accessibilité et excellence environnementale."

Sabine Olivier
Vice-présidente déléguée au sport



CULTURE

"Le Grand Printemps" de GPS&O

Pleins phares sur la programmation culturelle et loisirs du territoire

Du 21 mars au 21 juin, la Communauté urbaine GPS&O a célébré le retour des beaux jours avec "Le Grand Printemps", un coup de projecteur sur le dynamisme du territoire, avec plus de 100 événements répartis sur 35 communes.



Culture, sport, nature, patrimoine : tous les univers étaient représentés pour offrir aux habitants des weekends riches en découvertes et en convivialité.

Parmi les rendez-vous phares, on retrouve les incontournables **Fête de l'air et de l'espace**, **Mai à Vélo**, **Tracteur Blues** ou encore la **Fête des piscines**. Mais Le Grand Printemps a également permis de mettre en lumière des initiatives plus confidentielles comme "**Tous au compost**",

qui sensibilise à l'art du compostage, ou les **croisières commentées** valorisant le rôle du fleuve dans l'histoire du territoire.

Cette saison éclectique a été conçue en partenariat avec de nombreuses **associations locales**, mobilisées pour proposer concerts, spectacles, randonnées, ateliers, balades botaniques, visites agricoles et bien plus encore.



"La Communauté urbaine est un espace à vivre pleinement et qui gagne à être connu sous toutes ses formes. Le Grand Printemps, c'est tout simplement la démonstration de l'offre, à la fois riche et originale, disponible sur le territoire pour se cultiver et se divertir tout en le découvrant."

Laurent Brosse
Vice-président délégué à la culture





Le spectacle *Coquilles* a été présenté par la Compagnie Amala Dianor dans le cadre de la biennale de la danse de GPS&O.

La biennale de la danse "Sur quel pied danser ?" #5 Un territoire en mouvement



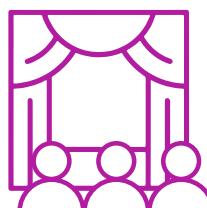
Du 13 novembre au 20 décembre 2025, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) a vibré au rythme de la danse à l'occasion de la 5^e édition de la biennale "Sur quel pied danser ?", initiée par le Centre de la danse Pierre Doussaint.

Pendant plus d'un mois, le territoire s'est transformé en scène chorégraphique à ciel ouvert, accueillant **21 spectacles**, portés par **plus d'une vingtaine de partenaires engagés**.

Conçue de manière collaborative avec les acteurs culturels locaux, la biennale a proposé une programmation riche, inclusive et plurielle, mêlant divers esthétiques, disciplines et publics.

Cette édition a mis à l'honneur des figures emblématiques de la scène chorégraphique contemporaine :

- ▶ **Mourad Merzouki** (Compagnie Käfig), pionnier du hip-hop français, reconnu pour ses univers visuels innovants ;
- ▶ **Josépha Madoki** (Compagnie Josépha Madoki), ambassadrice du waacking, danse expressive et engagée ;
- ▶ **Amala Dianor**, chorégraphe explorant les croisements entre hip-hop, danse contemporaine et cultures africaines ;
- ▶ **Antoinette Gomis**, artiste inspirée par les racines africaines et afro-américaines, mêlant force et poésie.



21 spectacles
24 représentations
11 actions culturelles
3 expositions

Spectacles, ateliers, master-classes, projections et expositions : la biennale a également valorisé les pratiques amateurs et professionnelles accessibles à tous les publics. Du hip-hop à la danse contemporaine, du classique au modern-jazz, en passant par les danses latines, du monde ou afro, toutes les formes de danse ont trouvé leur place dans cette célébration du mouvement.

Depuis sa création en 2017, "Sur quel pied danser ?" repose sur les principes de **participation, de collaboration et d'inclusion**, incarnant une identité culturelle partagée. Artistes, pédagogues, compagnies, écoles, associations et collectivités font vivre ce rendez-vous devenu incontournable, orchestré avec passion par le Centre de la danse Pierre Doussaint.



Médiathèque Paul Valéry à Gargenville.

Biblio GPS&O

Un nouveau chapitre pour la lecture publique



Avec le lancement en mai du portail Biblio GPS&O, la Communauté urbaine engage une transformation ambitieuse de son réseau de lecture publique. Plus qu'un site web, ce portail marque la première étape d'un projet global de démocratisation culturelle et de mutualisation des ressources entre bibliothèques.

Déjà 11 équipements sont connectés – de Carrières-sous-Poissy à Mantes-la-Jolie – et 10 autres les rejoindront d'ici début 2026. Objectif : offrir aux 385 000 habitants des 30 villes un accès unifié

à plus de 363 000 documents et à une programmation culturelle commune.

Ce nouveau portail vient remplacer les sites web des bibliothèques concernées et le portail *Guillemette* qui regroupait les ressources numériques proposées aux habitants du territoire. Il permettra notamment de consulter un catalogue des collections plus intuitif et ergonomique, de gérer ses comptes plus facilement et d'avoir un accès rapide et gratuit aux abonnements et aux services numériques (apprentissage des langues, auto-formation, streaming, presse en ligne...). Parmi les fonctionnalités clés du réseau : la consultation de la disponibilité des ouvrages, la réservation (pour les livres, jeux ou films), les recommandations personnalisées et l'inscription à des événements.

D'ici deux ans, un système de navette permettra de faire livrer un document repéré dans une bibliothèque du réseau directement dans celle de son quartier. Pour les communes sans bibliothèque, GPS&O prépare l'implantation de kiosques de livres en libre-service, appelés "Livres&O" et connectés au portail, qui proposeront d'emprunter des ouvrages en accès libre ou de retirer des livres réservés. Une dizaine de communes seront équipées.



+ de 363 000 documents disponibles



800 k€ de financement par GPS&O et la DRAC



Ces projets structurants, cofinancés à hauteur de 800 000 € par GPS&O et la DRAC, témoignent d'un engagement fort en faveur de l'accès à la culture pour tous.

Découvrez le portail sur www.biblio-gpseo.fr

Un nouveau site web pour le Parc aux Étoiles

Cap sur l'innovation et l'accessibilité scientifique

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



En cette fin d'année 2025, le Parc aux Étoiles de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) franchit une nouvelle étape dans sa mission de diffusion de la culture scientifique, avec le lancement de son tout nouveau site internet. Pensé comme une véritable porte d'entrée vers l'univers des astro-sciences, ce site modernisé répond à plusieurs ambitions fortes : offrir une expérience utilisateur repensée, valoriser la richesse des activités proposées et renforcer l'ancre territorial de l'établissement.

Un site repensé pour tous les publics

La refonte du site s'appuie sur une mise à jour complète du système de gestion des contenus et l'adoption d'une nouvelle charte graphique, incarnée par un logo inédit, symbole du dynamisme et de l'ouverture du Parc aux Étoiles. L'ergonomie a été entièrement revue pour proposer un parcours utilisateur personnalisé, organisé par profils : familles et curieux, scolaires, groupes, étudiants et stagiaires, partenaires. Chacun y trouvera une navigation adaptée à ses besoins, facilitant l'accès à l'information et à la réservation des activités.

Mettre en lumière la programmation et l'actualité scientifique

Le nouveau site fait la part belle à la programmation événementielle et aux ateliers scientifiques, cœur de l'offre du Parc aux Étoiles. Visites guidées immersives, ateliers de robotique, stages d'initiation à l'astronomie, soirées d'observation, expositions temporaires... L'agenda en ligne permet de découvrir en un clin d'œil toutes les animations à venir et de réserver sa place facilement. L'actualité de l'établissement et des astro-sciences est également valorisée, pour permettre à chacun de rester connecté aux grandes découvertes et aux temps forts du secteur.

Valoriser l'expertise et la médiation scientifique

Le site met en avant l'école d'astronomie, labellisée par l'Association Française d'Astronomie, et les formations proposées par l'équipe de médiateurs scientifiques. Que



l'on soit débutant ou passionné, enfant ou adulte, chacun peut s'initier à l'observation du ciel, comprendre les phénomènes astronomiques et acquérir de nouvelles compétences, guidé par des experts engagés et pédagogues.

Un rayonnement sur tout le territoire grâce à la station mobile Léonard

Parce que la science doit aller à la rencontre de tous, le site valorise également les actions hors les murs du Parc aux Étoiles. La station mobile Léonard sillonne les communes de GPS&O tout au long de l'année, transformant places, écoles et médiathèques en véritables laboratoires éphémères. Les campagnes d'expositions itinérantes, elles aussi mises en avant, permettent aux habitants du territoire de bénéficier de l'expertise des équipes du Parc, au plus près de chez eux.

Un outil au service de la démocratisation scientifique

Avec ce nouveau site, le Parc aux Étoiles confirme sa vocation de centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de référence en Île-de-France. Plus accessible, plus interactif, plus inclusif, il s'adresse à tous les publics et invite chacun à vivre une aventure scientifique unique, sur place ou en ligne.



"Un mur, une œuvre" édition 2025

12 nouvelles fresques

Pour sa 5^e édition, l'ambition de la Communauté urbaine est grande puisque pas moins de 12 communes ont été sélectionnées pour accueillir de nouveaux graffs au cours de l'année 2025 :

- ▶ Aubergenville ;
- ▶ Jouy-Mauvoisin ;
- ▶ Boinville-en-Mantois ;
- ▶ Limay ;
- ▶ Carrières-sous-Poissy ;
- ▶ Poissy ;
- ▶ Epône ;
- ▶ Soindres ;
- ▶ Follainville-Dennemont ;
- ▶ Vaux-sur-Seine ;
- ▶ Issou ;
- ▶ Villennes-sur-Seine.

Cela porte à 35 le nombre de communes qui bénéficient d'une œuvre réalisée par un artiste sur les murs de leurs bâtiments communaux depuis le lancement de l'opération en 2019. L'objectif de cette opération au succès non démenti : faire rayonner l'art dans l'espace public pour le rendre accessible à tous.



Une fresque douce et délicatement colorée réalisée par le collectif *Ma touche perso*, sur les murs de l'école des Tournesols à Soindres.



Fresque réalisée par le collectif *Ma touche perso* sur le mur extérieur du Centre culturel à Epône.



Fresque réalisée par RIO FLUO sur le mur du stade Mazières à Carrières-sous-Poissy.

L'affiche de cette saison réunit Ma touche perso, Frédéric Gracia, Eskat ou encore les collectifs 4FAM, Mojito Fraise et TSFCrew : des artistes reconnus sur la scène nationale et internationale. Foisonnement des styles, des inspirations et des techniques, leurs créations et leurs talents sont emblématiques de la vitalité du renouveau du courant muraliste. Une effervescence qui place aujourd'hui le street art au premier rang des mouvements artistiques contemporains.



TOURISME

Terres de Seine

Une dynamique touristique au service du territoire



En 2025, l'office de tourisme intercommunal (OTI) Terres de Seine renforce son rayonnement avec le succès de la Mad Jacques Vélo (300 participants, 123 km à travers 39 communes).

Une web-application touristique pour connecter habitants, visiteurs et territoire

Depuis le printemps 2025, Terres de Seine propose un nouvel outil numérique à la fois pratique et innovant : une web-app touristique accessible à tous, gratuitement, depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur via l'adresse www.maps.terres-de-seine.fr ou un QR code.

Pensée comme un véritable compagnon de poche, cette application offre une cartographie interactive pour découvrir facilement les activités, balades, restaurants, hébergements ou événements près de chez soi. Son connecteur mobilité permet de planifier ses trajets vers les points d'intérêt, et son service de billetterie intégré facilite les réservations (musées, croisières, et bientôt transports). L'outil fonctionne même hors connexion.

Plus qu'une simple innovation touristique, cette web-app est un levier structurant pour le territoire. Elle valorise l'offre locale, simplifie l'accès à l'information, soutient les acteurs économiques et améliore l'expérience de vie et de visite. Habitants comme visiteurs disposent désormais d'une porte d'entrée unique vers toutes les richesses de Terres de Seine.

Développée avec Wemap, soutenue par la Région Île-de-France et labellisée par Atout France, l'application s'accompagne d'une campagne de communication locale : affiches, stickers, magnets et relais dans les mairies et commerces partenaires. Une démarche collective pour un territoire plus visible, plus connecté, plus vivant.



Lors du **Comité Destination Tourisme 2025** en mai, le projet a été récompensé par la Région Île-de-France pour son initiative structurante répondant aux enjeux du secteur, notamment la digitalisation de l'offre touristique, moteur d'innovation et de transformation au service des habitants, des professionnels et des visiteurs.



"En 2025, nous avons voulu aller plus loin : accélérer la transition digitale, mieux valoriser notre offre, multiplier les temps forts sur le territoire et renforcer l'implication de tous nos partenaires pour faire rayonner Terres de Seine."

Sandrine Berno Dos Santos
Vice-présidente en charge du tourisme





Fresque de l'artiste ESKAT à Follainville-Dennemont dans le cadre de l'opération *Un mur, une œuvre*.



Dessiner le territoire de demain

DE
WA
IN



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La gestion du PLUi Au service des projets de développement du territoire



En 2025, de nombreux projets structurants ont vu le jour sur le territoire de la Communauté urbaine GPS&O, notamment en lien avec l'arrivée prochaine du RER E, le renouvellement urbain et le développement économique. Pour accompagner ces dynamiques, le PLUi a été mis à contribution et son cadre réglementaire a pu évoluer, afin de faciliter la réalisation des projets par la conduite de différentes procédures.

C'est notamment le cas pour le quartier Beauregard à Poissy afin de permettre la poursuite de sa rénovation ; à Arnouville-lès-Mantes pour la réalisation d'un programme immobilier ; autour du quartier de gare d'Epône-Mézières pour réaménager et dynamiser le secteur qui accueillera le RER E.

Par ailleurs, plusieurs documents stratégiques à l'échelle régionale, tels que le SDRIF-E (Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental), ont été adoptés. Les élus de la Communauté urbaine y ont pris toute leur part en formulant des avis argumentés, dans l'objectif de garantir une cohérence avec les ambitions locales de développement.



"Nous avons initié cette année une réflexion de planification globale garantissant l'harmonie entre le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), le PCAET (Plan climat air énergie territorial) et le PPBE (Plan de prévention du bruit dans l'environnement). Pour répondre au changement climatique, la coordination de ces plans s'avère nécessaire."

Maryse Di Bernardo
Conseillère déléguée à l'urbanisme



EOLE : 9 gares en mutation

Pour une mobilité durable sur le territoire GPS&O

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Depuis 2016, la Communauté urbaine GPS&O transforme en profondeur les abords de ses gares pour accueillir l'arrivée du RER E (EOLE), prévue à l'horizon 2027. Ce projet d'envergure concerne 9 gares du territoire, dont 8 font l'objet d'aménagements coordonnés entre Île-de-France Mobilité (IDFM), la SNCF (gares et voies ferrées), le Département des Yvelines et GPS&O (quartiers et voiries attenantes).

Ces pôles d'échanges multimodaux visent à faciliter les mobilités du quotidien, améliorer le confort des usagers et renforcer l'attractivité des quartiers de gare.



Poissy : un pôle d'échange structurant pour 7 800 voyageurs aux heures de pointe

Avec une fréquentation estimée à 7 800 voyageurs aux heures de pointe à l'arrivée du RER E (+ 34 % par rapport à aujourd'hui), la gare de Poissy est un nœud stratégique du réseau. Les travaux du futur pôle d'échange, approuvés en Conseil communautaire fin 2025, débuteront fin 2026 et offriront :

- ▶ **Un nouveau parvis sud** végétalisé et ombragé,
- ▶ **600 places vélo**, dont 290 en consigne,

- ▶ Des **liaisons piétonnes et cyclables** renforcées,
- ▶ Une **réorganisation complète des trois gares** routières,
- ▶ Une **circulation apaisée** et sécurisée.

Le pôle accueillera à terme le RER E, le RER A et la station du tramway T13, ainsi que 39 lignes de bus. Le projet, estimé à **36 M€**, est cofinancé par l'État, la Région Île-de-France, le Département des Yvelines, GPS&O et Île-de-France Mobilités (IDFM).

Les Mureaux : un quartier de gare repensé pour 3 000 voyageurs aux heures de pointe

Aux Mureaux, la fréquentation prévue atteindra 3 000 voyageurs aux heures de pointe avec l'arrivée du RER E (+ 25 %). Les travaux préparatoires ont permis l'ouverture en juillet 2025 d'un nouveau bâtiment voyageurs côté sud, accessible aux personnes à mobilité réduite. Le projet prévoit :

- ▶ Une **écostation bus** sur une friche industrielle,
- ▶ Un **parvis nord apaisé** et végétalisé,
- ▶ La **requalification** de plusieurs rues et places,
- ▶ **340 places vélo**, dont 120 en consigne sécurisée.

Le pôle accueillera le RER E et sera desservi par 34 lignes de bus. Les travaux d'espaces publics débuteront fin 2026, après des opérations de démolition et de dépollution prévues dès fin 2025.

Le budget total alloué au projet est de **26 M€**, dont 760 k€ investis par GPS&O en 2025 pour les études et la démolition de divers bâtiments en vue de l'aménagement de la future gare routière et de la reprise des réseaux humides du futur parvis.



Les Clairières de Verneuil : un pôle exemplaire déjà en service

Entièrement réaménagé en 2024-2025, le pôle des Clairières de Verneuil verra une hausse de fréquentation de + 25 %, atteignant 500 voyageurs aux heures de pointe avec l'arrivée du RER E. Il offre désormais :

- ▶ Un **mail piéton arboré et fleuri**,
- ▶ Deux **quais bus accessibles PMR**,
- ▶ Une **voie sécurisée** pour les piétons et cyclistes,



- ▶ Un **parc relais de 87 places**, végétalisé et perméable,
- ▶ **60 places vélo**, dont 40 en consigne sécurisée.

Le pôle accueillera le RER E et sera desservi par 2 lignes de bus. Ces aménagements favorisent les mobilités douces et l'intermodalité, tout en améliorant le cadre de vie des riverains.



INVESTISSEMENTS

3,6 M€

(Phase d'études et de travaux incluse)

1,5 M€

de subvention d'Île-de-France Mobilités

0,2 M€

de subvention du Département des Yvelines

1,9 M€

de financement de GPS&O



“L'arrivée du RER E sur notre territoire est bien plus qu'un projet ferroviaire : c'est une transformation profonde de nos quartiers de gare, pensée pour les mobilités de demain. Grâce à une coordination exemplaire entre la SNCF, le Département des Yvelines et GPS&O, nous faisons émerger des pôles d'échanges modernes, accessibles et durables, au service des habitants et de l'attractivité locale.”

Pierre-Yves Dumoulin

Vice-président délégué à l'aménagement et au projet EOLE

Un parking qui filtre l'eau et rafraîchit la ville



Le parc relais des Clairières de Verneuil est un modèle d'aménagement durable. Grâce à ses revêtements drainants, ses nubes végétalisées et son système multicouche d'infiltration, il permet une gestion naturelle des eaux pluviales. Les polluants sont filtrés par la terre et les racines des plantes via la phytore-médiation. En été, les plantations et les matériaux clairs réduisent significativement la température au sol. Une solution concrète pour conjuguer mobilité et transition écologique.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Le système commun d'instruction plébiscité



La Communauté urbaine accompagne ses communes membres dans la dématérialisation des demandes d'urbanisme en continuant de développer le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) mutualisé.



Quartier d'habitation à Chanteloup-les-Vignes

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2022, le GNAU a su convaincre de nombreux utilisateurs et s'inscrit désormais dans une dynamique durable d'amélioration des relations entre le public et l'administration.

En 2025, **68 communes du territoire bénéficient de ce guichet**, avec près de 10 000 demandes déposées depuis le début de l'année. Parmi elles, 79 % ont été transmises par voie numérique, contre 21 % en format papier, témoignant de l'adhésion croissante au dispositif.

La dématérialisation de l'ensemble de la chaîne d'instruction se poursuit. La Communauté urbaine collabore étroitement avec l'éditeur du logiciel pour faire évoluer les outils métiers et garantir aux communes des solutions performantes. De nouveaux chantiers sont en cours, notamment le développement d'un parapheur électronique pour les autorisations d'urbanisme et la mise en œuvre d'une nouvelle version du GNAU.

GPS&O propose un **service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme**, permettant aux communes de bénéficier d'un service exclusivement dédié à la gestion de ces demandes en application du PLUi.

À ce jour, 63 communes ont adhéré au service commun et environ 5 500 autorisations ont été instruites depuis le début de l'année.



**63 communes
adhérentes au service commun**

**5 500 autorisations
instruites**

POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN



Renouvellement urbain

Des projets structurants pour le territoire

Le 10 juillet 2025, la Communauté urbaine GPS&O a organisé la 4^e édition de la revue des projets ANRU au Pôle Léo Lagrange des Mureaux. Ce rendez-vous annuel a permis de faire le point sur l'avancement des quatre projets de renouvellement urbain soutenus par l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) : le Val Fourré à Mantes-la-Jolie, les Cinq Quartiers aux Mureaux, le quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes et le Centre-Sud à Limay.

La tenue de l'événement au Pôle Léo Lagrange, inauguré quelques jours plus tôt a mis en lumière un équipement éducatif et sportif exemplaire, financé en partie par des Fonds européen de développement régional (FEDER)

dans le cadre du programme Investissement Territorial Intégré. Ce lieu incarne l'ambition de GPS&O de proposer des infrastructures modernes, inclusives et durables.

"Pour la Communauté urbaine, l'amélioration de la qualité de vie des habitants des quartiers en politique de la ville relève de la solidarité territoriale."

Catherine Arenou
Conseillère déléguée à la politique de la ville



Inauguration du Pôle Léo Lagrange des Mureaux.



Focus territorial

Chanteloup-les-Vignes : une Cité éducative pour transformer le quartier de la Noé

L'année 2025 a marqué une étape décisive pour le quartier de la Noé avec la pose de la première pierre de la Cité éducative Simone Veil et la signature de la charte chantier à faible nuisance. Ce projet emblématique vise à fédérer tous les acteurs éducatifs autour des jeunes, de la petite enfance à l'insertion professionnelle, dans un cadre propice à la réussite et à l'inclusion.

Parallèlement, la transformation du quartier se poursuit avec :

- ▶ La démolition du Trident pour libérer de nouveaux espaces verts et un mail piéton.
- ▶ L'amélioration de l'entrée de ville et des abords des équipements pour renforcer la sécurité et créer des lieux de vie.
- ▶ La construction de **260 logements neufs** et la démolition de **20 logements vétustes**.
- ▶ L'aménagement de **30 500 m² d'espaces publics**.

Labellisé **Ecoquartier** et **Cité éducative**, le projet bénéficie de financements complémentaires mobilisés par GPS&O auprès de la Région, de la CAF et des fonds FEDER.



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **5 800 habitants concernés**
- ▶ **49 M€ d'investissement, dont 3,5 M€ de GPS&O**
- ▶ **1 cité éducative**
- ▶ **1 maison médicale**
- ▶ **260 logements neufs**
- ▶ **20 logements vétustes démolis**
- ▶ **30 500m² d'aménagements d'espaces publics et d'espaces verts aménagés**
- ▶ **Label Ecoquartier**
- ▶ **Label Cité éducative**

Carrières-sous-Poissy : le quartier des Fleurs arrive à son terme

Le projet de renouvellement urbain du quartier des Fleurs s'est achevé en 2025 avec la requalification complète de la rue des Deux Frères Tissier, axe structurant du quartier. Cette dernière opération vient parachever la réhabilitation des 859 logements menée entre 2019 et 2022 par CDC Habitat.

Les aménagements réalisés cette année incluent :

- ▶ La création d'une **piste cyclable** et de **trottoirs élargis** pour sécuriser les déplacements.
- ▶ La plantation d'arbres et de végétaux pour valoriser le paysage urbain.
- ▶ La réorganisation des **1 473 places de stationnement** et l'installation d'un **éclairage LED**.

Au total, **5,5 M€ TTC** ont été investis par GPS&O sur ce quartier, sur les **12,7 M€** du projet global.

Les Mureaux : équipements structurants et réhabilitations exemplaires



Aux Mureaux, deux équipements majeurs ont été livrés en 2025 :

- ▶ Le **Pôle Léo Lagrange**, lieu éducatif et sportif innovant.
- ▶ La **Halle Sportive Brossolette**, dédiée à la pratique sportive pour tous.

Côté habitat, la tour Rouget de Lisle a bénéficié d'une réhabilitation énergétique exemplaire, passant de l'étiquette F à B, illustrant l'engagement du territoire pour la transition écologique.

Au total sur les **109 M€** investis dans le projet, toutes maîtrises d'ouvrage confondues, la Communauté urbaine a financé **10,3 M€ TTC** d'investissement en aménagement de voiries et espace public.

Mantes-la-Jolie : des services au cœur du Val Fourré

Au Val Fourré, la réhabilitation de l'immeuble Gutenberg a permis d'intégrer en rez-de-chaussée la Place des services, animée par La Poste et par le réseau de service à la personne ADMR. Ce lieu de proximité favorise l'accès aux services pour les habitants, notamment les seniors, et renforce le lien social dans le quartier.

Au total, **28,8 M€ TTC** ont été investis par GPS&O, sur les **252 M€** d'investissement prévus pour ce projet.

Rénover et revitaliser les centres-villes

La Communauté urbaine GPS&O anime plusieurs OPAH-RU (opérations programmées d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain), dans le cadre du programme "Action cœur de ville". Ces opérations, ciblées sur des centres anciens touchés par la dégradation du bâti, s'inscrivent dans une dynamique plus large de revitalisation destinée à renforcer l'attractivité des villes moyennes du territoire.

L'OPAH RU constitue un dispositif incitatif d'une durée de 5 ans, financé en partie par l'Anah, qui accompagne les propriétaires et copropriétaires privés dans leurs projets de rénovation. Objectifs : mobiliser une équipe pluridisciplinaire pour prévenir la dégradation des logements, traiter l'habitat indigne, améliorer la performance énergétique et soutenir les copropriétés fragiles.

Actuellement, trois OPAH-RU sont en cours sur les centres-villes : aux **Mureaux** (149 logements visés), à **Meulan-en-Yvelines** (224 logements visés) et à **Limay** (156 logements visés).

Épône, Mézières-sur-Seine et Rosny-sur-Seine ont fait l'objet d'une étude pré-opérationnelle dans le cadre du programme "**Petites villes de demain**".



Rénovation du 10-12 rue Paul Doumer aux Mureaux.

Rue Foch à Meulan-en-Yvelines : un centre-ville embellie

À Meulan-en-Yvelines, 1,79 M€ TTC ont été investis pour réaménager la rue du Maréchal Foch dans le cadre d'**Action Cœur de Ville**. Ce chantier exemplaire a fait l'objet d'un référendum préventif sur un périmètre de 8 bâtiments dégradés qui ont pu être sécurisés en lien avec l'OPAH-RU. Ce projet de réaménagement de la rue principale durant 9 mois a permis d'embellir le cadre de vie, de soutenir le commerce local, de faciliter l'accès à tous et de pacifier la circulation.



HABITAT

GPS&O fixe un nouveau cap jusqu'en 2030



Le 29 juin 2023, le Conseil communautaire de GPS&O a lancé l'élaboration du second Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi), tout en prorogeant le premier document jusqu'à fin 2025. Après deux années de concertation et de travail partenarial, le PLHi 2025-2030 a été définitivement adopté en septembre 2025, à la suite d'un avis favorable du comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Île-de-France.

Ce document stratégique, structuré autour d'un diagnostic, d'orientations et d'un programme d'actions, constitue le cadre de la politique habitat du territoire pour les six prochaines années. Il embrasse l'ensemble des enjeux liés au logement : parc public et privé, gestion du bâti existant, construction neuve et réponse aux besoins spécifiques des populations.

Trois principes structurants

Le PLHi 2025-2030 repose sur trois piliers :

- ▶ **Renforcer le lien emploi-logement-mobilité**, pour une meilleure cohérence territoriale ;
- ▶ **Faire du "déjà là" le socle des interventions**, en valorisant le parc existant ;
- ▶ **Promouvoir un logement neuf** au service du territoire et de ses habitants, en tenant compte des évolutions démographiques et sociales.

La rédaction du PLHi a mobilisé une gouvernance dédiée, associant l'État, le Département, les 73 communes du territoire et de nombreux acteurs de l'habitat.

Un programme ambitieux et adapté aux besoins

Le programme d'actions du PLHi comprend 30 mesures, dont certaines issues du précédent PLHi, renforcées ou réorientées pour mieux répondre aux enjeux actuels. GPS&O y consacrera 112 M€ sur six ans, dont 97 M€ pour le renouvellement urbain, avec un appui significatif des subventions. Face à une croissance démographique soutenue, au vieillissement de la population et à l'évolution des structures familiales, le territoire devra produire 2 418 logements par an, dont 25 % de logements sociaux, pour accueillir les nouveaux habitants attendus d'ici 2035, qui devraient porter à 460 000 habitants la population totale de GPS&O. Cette production devra répondre à une diversité de besoins liés à l'âge, aux revenus, aux situations familiales et de santé.



"Ce second PLHi reflète une nouvelle fois le souhait des communes. Son ambition est de contribuer à la cohérence des projets de construction avec les capacités actuelles et futures des infrastructures de notre territoire."

Fabienne Devèze
Vice-présidente déléguée à l'habitat

GRANDES CARACTÉRISTIQUES DU POTENTIEL IDENTIFIÉ DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS



49 % sur le secteur Est du territoire
12 % au centre, 39 % sur l'Ouest



74 % en renouvellement urbain
16 % en espace urbain résiduel,
10 % en extension



88 % d'appartements
10 % de pavillons,
2 % de maisons groupées



25 % en locatif social
6 % en locatif intermédiaire,
5 % en accession sociale

Des résultats attendus à l'horizon 2031

Le PLHi vise plusieurs avancées majeures :

- ▶ **L'achèvement des 7 projets** de renouvellement urbain, améliorant les conditions de vie de 50 000 habitants ;
- ▶ **La rénovation de centaines de logements**, publics et privés, pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique ;
- ▶ **La mise en conformité du territoire** avec le schéma d'accueil des gens du voyage et de trois communes avec la loi SRU ;
- ▶ **La construction de plus de 14 000 logements**, permettant aux habitants de rester sur le territoire, quelles que soient leurs situations.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Réseau de chaleur urbain GPS&O poursuit sa politique vertueuse en matière d'énergies renouvelables

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



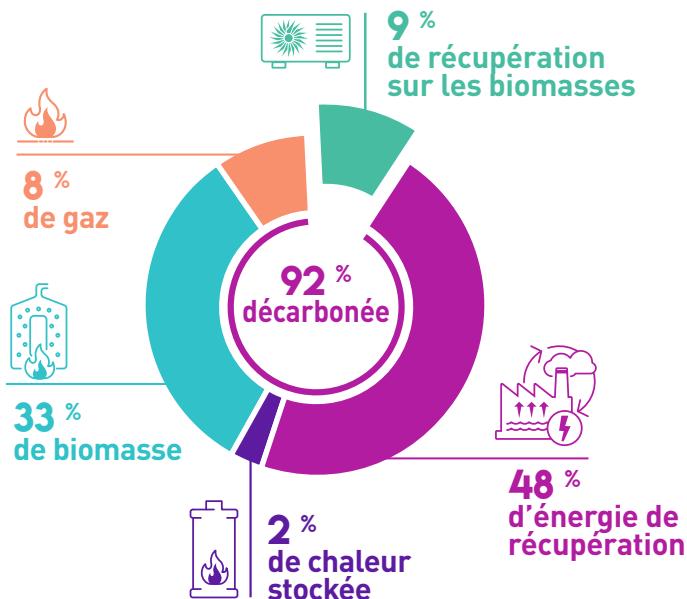
Sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise, la transition énergétique prend une forme concrète et ambitieuse : l'extension du réseau de chaleur de Mantes-la-Jolie. Ce chantier structurant, déployé sur cinq ans, vise à moderniser les installations historiques datant pour partie de 1965, tout en étendant le service aux zones non desservies de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Limay.

Le principe d'un réseau de chaleur est simple et efficace : une chaufferie centrale produit de la chaleur, distribuée via un réseau de canalisations à plusieurs bâtiments (logements, équipements publics, entreprises...). À Mantes-la-Jolie, la chaufferie du Val Fourré alimente déjà l'équivalent de **8 000 logements** grâce à un réseau de **13,7 km**.

Mais au-delà de sa performance technique, ce réseau se distingue par son engagement environnemental. La chaleur produite repose majoritairement sur la combustion de bois issu de filières locales, complétée par un système de cogénération qui permet de produire simultanément chaleur et électricité.



UNE CHALEUR DÉCARBONÉE



33 500 tonnes de CO₂

évitées par an, soit l'équivalent d'un million d'arbres plantés

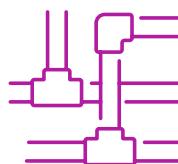
D'ici 2030, une nouvelle source d'énergie viendra enrichir ce mix : la récupération de chaleur issue de l'usine d'incinération SARPI, située sur le port de Limay. Une innovation qui permettra d'éviter l'émission de **30 000 tonnes de CO₂** par an, soit l'équivalent de l'émission de 25 000 voitures.

L'extension du réseau permettra également de raccorder plus de **220 nouveaux bâtiments, dont des écoles, des hôpitaux, des cinémas, des résidences et des industries**. Une offre inédite sera proposée aux maisons individuelles, avec un raccordement gratuit pour les bâtiments existants entre 2025 et 2028.

Enfin, dans un contexte de volatilité des prix de l'énergie, le réseau de chaleur urbain offre une **stabilité tarifaire** précieuse pour ses abonnés, en étant peu dépendant des énergies fossiles.

Avec ce projet, GPS&O confirme son engagement pour une ville durable, où performance énergétique rime avec sobriété carbone et solidarité territoriale.

CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU DE CHALEUR DE GPS&O



De 13,7 km à 54 km

Évolution de la longueur du réseau de chaleur urbain à Mantes-la-Jolie



De 8 000 à 20 000 logements alimentés par la chaufferie du Val Fourré

La délégation de service public

Le choix de confier la gestion, l'exploitation et l'extension du réseau de chaleur du Mantois à une DSP (délégation de service public) a été voté par le Conseil communautaire le 27 juin 2024. Ce mode de gestion permet de faire appel à des expertises très spécifiques et surtout de déployer des investissements très importants (plus de 100 M€) sans pour autant mobiliser la capacité d'investissement de la Communauté urbaine.



"Le nombre de marchés publics attribués cette année (plus d'une centaine) dans le cadre de la CAO (commission d'appel d'offres) a été plus que doublé par rapport à 2024. Cette augmentation significative témoigne de notre volonté de transparence et d'efficacité de la dépense publique. Ainsi, le Conseil communautaire a opté pour une DSP (délégation de service public), choix le plus judicieux, pour la gestion et l'extension du réseau de chaleur du Mantois."

Michel Lebouc

Conseiller délégué aux achats et à la commande publique



GPS&O, moteur de la rénovation énergétique dans les Yvelines



Le 11 juin 2025, Grand Paris Seine & Oise a signé le premier Pacte territorial France Rénov' des Yvelines, aux côtés de l'État, du Département, de l'Anah et de neuf autres intercommunalités. Ce pacte ambitieux vise à renforcer l'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique, dans un contexte national marqué par la suspension temporaire de MaPrimeRénov'.

GPS&O s'impose comme acteur majeur et premier financeur de ce pacte à l'échelle départementale. Avec un engagement de 322 400 € sur trois ans, la Communauté urbaine assure 42,5 % de la contribution totale des intercommunalités. Ce soutien financier témoigne d'une volonté forte d'agir concrètement pour la transition énergétique et la qualité de l'habitat.

Le pacte mobilise au total **10,1 M€** sur la période 2025-2027, répartis entre :

- ▶ **5,6 M€** par l'Anah (56 %)
- ▶ **3,7 M€** par le Département des Yvelines (36 %)
- ▶ **0,75 M€** par les 10 EPCI partenaires (8 %) dont **322 400 €** par GPS&O

Sur son territoire, GPS&O coordonne la mise en œuvre du dispositif avec l'association Énergies Solidaires et ses propres équipes. Ensemble, ils déplient une offre de services complète : information, conseil personnalisé, accompagnement technique et administratif, mobilisation des aides financières. L'objectif est de faciliter l'accès à la rénovation pour tous, en particulier les ménages modestes, et de lutter contre l'habitat indigne.

Ce partenariat structurant permet de **renforcer le maillage territorial des Espaces Conseil France Rénov'** et d'adapter les logements aux enjeux du vieillissement et du confort thermique. Il s'inscrit pleinement dans les priorités de GPS&O en matière de développement durable, de cohésion sociale et d'amélioration du cadre de vie.

Avec ce pacte, GPS&O confirme son rôle de chef de file local de la transition écologique, en plaçant l'accompagnement des habitants au cœur de son action.

RÉPARTITION DU PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV' DES YVELINES



France Rénov' : un accompagnement renforcé pour la rénovation énergétique

En 2025, GPS&O, via l'association Énergies Solidaires, a intensifié son engagement dans le dispositif France Rénov'. Fort d'un bilan 2024 avec plus de 43 000 personnes accompagnées, le territoire a déployé des animations ciblées pour sensibiliser les habitants à la rénovation énergétique. Les "Rendez-vous Habitat Économie", organisés dans plusieurs communes, ont ainsi proposé des ateliers interactifs animés par des conseillers France Rénov', qui vulgarisent les enjeux et orientent vers des solutions concrètes. Le Forum "Ma Maison Écologique", qui s'est tenu en octobre, à la Fabrique 21, a permis la valorisation des bonnes pratiques locales et le renforcement des synergies autour de l'écoconstruction.

Sensibilisation aux économies d'énergies

12 CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Déjà 465 tonnes de CO₂ évitées grâce à Voltalis

Depuis novembre 2023, GPS&O et Voltalis déplacent une solution innovante pour réduire la consommation électrique sur le territoire. À ce jour, **3 876 sites** ont été équipés, dont 43 bâtiments publics répartis sur 16 communes, avec une forte mobilisation à Orgeval et Guerville. **3 675 foyers et 158 professionnels** bénéficient de cette installation. Résultat : **838 MWh** effacés et 465 tonnes de CO₂ évitées, soit l'équivalent des émissions annuelles de **465 logements**. Grâce à l'application MyVoltalis, les usagers ont générée **2 315 MWh** d'économies supplémentaires. Avec 81 % de connexions et 50 % d'usages programmés, ce partenariat illustre une mobilisation collective réussie au profit de la sobriété énergétique.

SLIME : agir concrètement contre la précarité énergétique

En 2025, le **Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME)**, porté par GPS&O avec l'appui d'Energies Solidaires, poursuit son déploiement sur le territoire avec une dynamique renforcée, pour lutter contre la précarité énergétique. Dans la continuité de



La communauté urbaine et Voltalis vous aident à réaliser des économies d'énergie !

Grâce à ce thermostat connecté 100% gratuit !



SEINE & OISE GRAND PARIS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

En partenariat avec : Voltalis

2024 marquée par l'accompagnement de 234 ménages en situation de précarité énergétique, l'association intensifie ses actions de terrain et de sensibilisation.

Le cœur du dispositif repose sur des visites sociotechniques à domicile, réalisées par une équipe de chargés de visite. Ces interventions permettent de poser du matériel économique (mousseurs, ampoules LED, rideaux isolants...) et d'orienter les ménages vers des solutions adaptées.

En parallèle, **Energies Solidaires** mène des animations ciblées pour mobiliser les acteurs sociaux et les habitants : stands Nomad'APPART, ateliers écogestes, fresque de la précarité, etc. Ces formats interactifs permettent de sensibiliser efficacement aux économies d'énergie et d'eau.

Le projet "**Plomberie Solidaire**" à Poissy, en partenariat avec SUEZ, a été reconduit en 2025. Il combine animations et diagnostics pour lutter contre les fuites d'eau dans les foyers vulnérables.

Enfin, l'accompagnement renforcé des ménages en grande difficulté progresse fortement (+ 94 % par rapport à 2023), avec un suivi personnalisé et des démarches facilitées auprès des organismes sociaux.

TERRE&O Un campus des transitions en devenir

À Carrières-sous-Poissy, le projet TERRE&O amorce une transformation ambitieuse de la matériauthèque en campus des transitions. Faisant suite à l'appel à projet lancé en décembre 2024, il vise à créer un lieu pédagogique et démonstratif autour de l'habitat durable, de l'énergie, de l'eau et des déchets. Les 300 m² existants seront reconfigurés en parcours immersif, incluant les

extérieurs comme vitrine des solutions durables. Ouvert aux habitants, scolaires et professionnels, TERRE&O proposera animations, expositions, comité scientifique et réseau d'acteurs économiques. Ce projet incarne une nouvelle étape pour GPS&O, en lien avec les infrastructures locales, et s'affirme comme un catalyseur territorial au service de la transition écologique.

Chantiers à faibles nuisances

Un engagement pour le confort des riverains

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Dans le cadre du projet d'aménagement de l'Éco-quartier de Chanteloup-les-Vignes, GPS&O a signé une charte communautaire des chantiers à faibles nuisances, véritable outil de pilotage pour des travaux plus durables et mieux acceptés. Cette charte encadre les interventions sur l'espace public et privé afin de réduire les nuisances (bruit, poussière, circulation) et limiter les impacts environnementaux.

Elle prévoit des points de contrôle précis :

- ▶ audits réguliers,
- ▶ suivi des déchets,
- ▶ gestion des flux,
- ▶ communication proactive avec les riverains.

Des formations sont dispensées aux équipes, et des technologies vertes sont encouragées. Les bénéfices attendus sont multiples : qualité de vie préservée, cohésion sociale renforcée, et chantiers plus sûrs et accessibles. Ce dispositif structurant fait des travaux un levier de transition écologique, tout en garantissant transparence et dialogue avec les habitants.



Carte "Manger local" Une 3^e édition pour savourer le territoire

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Rééditée en 2025, la carte "Manger local – escapade gourmande" recense une quarantaine de points de vente et lieux de cueillette sur le territoire de GPS&O. Accessible gratuitement en version papier et numérique, elle valorise les circuits courts et les savoir-faire locaux.

Ce guide pratique, réalisé avec l'ADADSA (Association pour un Développement Agricole Durable en Seine Aval), soutient une alimentation durable, renforce l'économie agricole locale et sensibilise à la préservation de l'environnement.



Une invitation à consommer autrement,
au plus près des producteurs.



Fresque réalisée sur le Château d'eau de Boinville-en-Mantois par Frédéric Gracia.

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2025



GRAND PARIS
SEINE
& OISE

COMMUNAUTÉ URBAINE

Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville

► gpseo.fr

Achères
Andrésy
Arnouville-lès-Mantes
Aubergenville
Auffreville-Brasseuil
Aulnay-sur-Mauldre
Boinville-en-Mantois
Bouafle
Breuil-Bois-Robert
Brueil-en-Vexin
Buchelay
Carrières-sous-Poissy
Chanteloup-les-Vignes
Chapet
Conflans-Sainte-Honorine
Drocourt
Ecquevilly
Épône
Évecquemont

Favrieux
Flacourt
Flins-sur-Seine
Follainville-Dennemont
Fontenay-Mauvoisin
Fontenay-Saint-Père
Gaillon-sur-Montcient
Gargenville
Goussonville
Guernes
Guerville
Guitrancourt
Hardricourt
Hargeville
Issou
Jambville
Jouy-Mauvoisin
Jumeauville
Juziers

La Falaise
Lainville-en-Vexin
Le Tertre-Saint-Denis
Les Alluets-le-Roi
Les Mureaux
Limay
Magnanville
Mantes-la-Jolie
Mantes-la-Ville
Médan
Méricourt
Meulan-en-Yvelines
Mézières-sur-Seine
Mézy-sur-Seine
Montalet-le-Bois
Morainvilliers
Mousseaux-sur-Seine
Nézel
Oinville-sur-Montcient

Orgeval
Perdreauville
Poissy
Porcheville
Rolleboise
Rosny-sur-Seine
Sailly
Saint-Martin-la-Garenne
Soindres
Tessancourt-sur-Aubette
Triel-sur-Seine
Vaux-sur-Seine
Verneuil-sur-Seine
Vernouillet
Vert
Villennes-sur-Seine